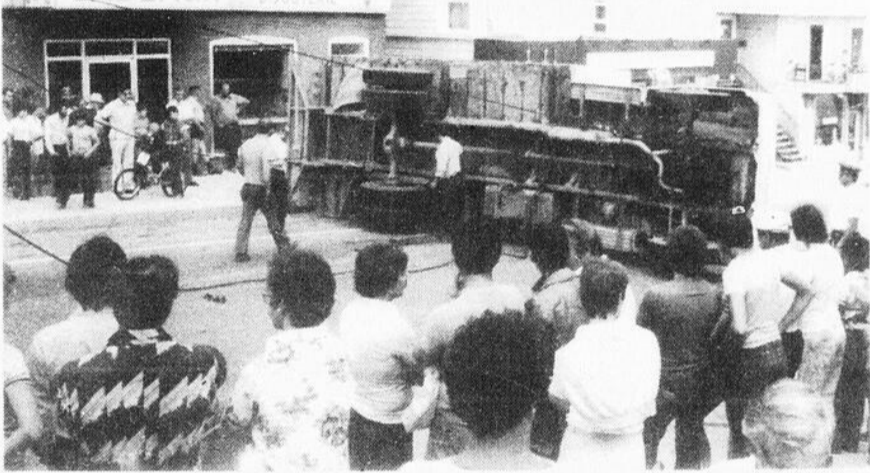


LE ST-LAURENT ECHO

• RIVIERE-DU-LOUP • TEMISCOUATA • KAMOURASKA

Accident spectaculaire rue Lafontaine



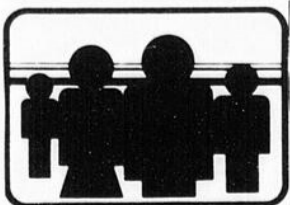
[B.B.]—Un camion lourdement chargé conduit par M. Renaud Lavoie, de Rivière-du-Loup, a fait une embardée à l'intersection des rues Amyot et Lafontaine, pour aller ensuite heurter une automobile qui circulait du nord au sud sur cette dernière rue, avant de verser sur le côté en front du numéro 289 rue Lafontaine.

M. Lavoie et le passager qui se trouvait avec lui dans la cabine du camion s'en sont tirés indemnes. Il en a été de même pour le conducteur de l'automobile, M. Claude Caron, aussi de Rivière-du-Loup. Les dommages aux deux véhicules s'élèvent à plus de \$500.00. Aucun piéton n'a été blessé et l'aventure du camion circulant hors de contrôle aurait pu avoir des conséquences beaucoup plus graves. Les photos ci-haut font voir le camion que la grue mécanique d'une remorqueuse tente de remettre dans sa position normale. Comme on peut s'en rendre compte, la manoeuvre a été observée par de nombreux curieux. La circulation a été bloquée sur la rue Lafontaine pendant plus d'une heure.

Transcontinental Une nouvelle coopérative

• Page 3A

Ne manquez pas la Vente Western du 16 au 21 juillet



Sommaire

Conversation, p. 3B
Carnet professionnel, pp. 24-25B
Horaire T.V., p. 8B
Annonces classées, pp. 22-23B

Tourisme Bas St-Laurent, p. 5B
Police en alerte, p. 2A
Editorial, p. 4A
Sel de la semaine, p. 4A
A table, p. 7B

Démolition de la Banque de Montréal:

Politique de conservation réclamée

• Page 7A

Maison des jeunes: Survie menacée

• Page 5A

Jean Morin assomme les Eperviers

• Page 28A



Valier Fournier s'avère un dangereux cogneur pour les Eperviers de St-Fabien. Il l'a démontré encore une fois dimanche soir dernier dans la défaite de 10-9 des siens face aux Gouverneurs de Rivière-du-Loup.

police en alerte

Une autre semaine de terminer et encore des vols et des accidents de tout genre. Des plaintes qui viennent de tout bord et tout côté, tant à la Sûreté municipale de Rivière-du-Loup qu'aux postes de la Sûreté du Québec de tout le territoire K.R.T.

Il y a quelque temps, je vous disais qu'à la Sûreté municipale de Rivière-du-Loup, on en voyait de toutes les couleurs, alors en voici une bonne. La semaine dernière, un type est venu porter plainte au sujet de certaines personnes qui ont déposé une substance quelconque au pied des arbres, afin de les faire mourir. C'est-à-dire assez fort!

Nos voleurs ne sont pas en vacances par le temps qui court. En effet, au cours de la semaine passée, il y a eu un vol de batterie dans une automobile et aussi une bicyclette fut dérobée à son propriétaire. Ce genre de fléau diminue mais ne semble pas vouloir disparaître.

Il y a encore des personnes qui aiment défier les règlements municipaux à Rivière-du-Loup. Au cours des derniers 7 jours, 6 personnes se sont vues décerner un billet d'infraction pour avoir consommé de la bière sur les trottoirs en ville, alors qu'il y a un règlement municipal qui l'interdit. Il en est ainsi pour ceux et celles qui ingurgitent des boissons alcooliques à la Pointe de Rivière-du-Loup et sur la plage. Nos policiers en donnent aussi de ces billets pour ceux qui font des feux de camp en dehors des endroits prévus à cet effet. Lorsque tout notre bon monde sera sensibilisé à tous ces règlements, il sera intéressant de se promener à la Pointe et aussi il y a sera moins gênant d'y diriger le touriste.

Au cours de la dernière semaine, nos policiers municipaux à Rivière-du-Loup ont eu à se rendre sur les lieux de 17 accidents. Treize d'entre eux ne causèrent que des dommages matériels. Les quatre autres accidents ont causé des blessures à sept

personnes, dont trois assez graves: fractures du crâne ou encore à la colonne vertébrale. Je crois chers parents qu'ils vous devraient prendre quelques minutes pour enseigner la prudence à vos enfants qui utilisent des bicyclettes. La semaine dernière, nous avons eu quelques blessés suite à des accidents et ils utilisaient des bicyclettes. Les automobilistes sont peut-être pressés mais il y a aussi nos jeunes qui ne sont pas assez prudents. Il y a même un jeune qui a voulu descendre la côte de la rue St-Pierre à pleine vitesse et après avoir rencontré un trou sur son chemin, il a perdu l'équilibre et a fait plusieurs tours sur la tête.

Allons maintenant du côté des tickets pour les derniers sept (7) jours: 10 billets pour la vitesse; 1 pour une lumière rouge; 66 pour des stationnements interdits ou dépassant les 60 minutes.

La dernière semaine fut très meurtrière pour notre région. En effet il y a eu six (6) morts sur le réseau routier qui nous entoure. Ce n'est sûrement pas un record, mais une très forte moyenne.

En matinée du 10 juillet dernier, un automobiliste laissait descendre de son véhicule deux jeunes filles qui faisaient de l'auto-stop. L'une un peu plus pressée que l'autre, en traversant la route 185 à la hauteur de Notre-Dame-du-Portage fut frappée par un autre véhicule-automobile. La mort fut presque instantanée. Une enquête dans cette affaire fut ouverte et c'est l'agent Donald Gingras de la Sûreté du Québec à Rivière-du-Loup qui en a la charge. La victime: Mlle Monique Cyr, 17 ans, de Carleton, cté Bonaventure.

Vendredi midi le 13 juillet dernier sur la route 185 en front de l'Hôtel Le Relais, un accident s'est produit et a fait deux morts. L'agent Denis Ouellet de la Sûreté du Québec à Rivière-du-Loup fait enquête dans cette affaire. Cet accident impliquait deux véhicules. Les victimes: Mlle Christine Bédard, 22 ans, et Mlle

Brigitte Bédard, 20 ans, tous deux du 660 Blvd du Lac, Lac Beauport, Québec.

Vers 22.30 heures le 14 juillet dernier à l'entrée du village St-Hubert, un automobiliste ayant perdu le contrôle de son véhicule, est allé s'écraser sur un mur de béton. C'est l'agent Jacques Lévesque de la Sûreté du Québec à Rivière-du-Loup qui a fait les constatations d'usage. Les victimes: Mlle Lise Lévesque, 15 ans, fille de Léopold, de l'Isle-Verte, cté Rivière-du-Loup et aussi M. Lévis Migneault, 19 ans, fils de Jean-Charles, également de l'Isle-Verte, cté Rivière-du-Loup.

Dans la nuit de samedi à dimanche, le 15 juillet dernier, un accident s'est produit sur la route 289 à Rivière-Bleue qui a fait un mort. C'est l'agent F. Normand du poste de la Sûreté du Québec à Notre-Dame du Lac qui fait enquête dans cette affaire afin de déterminer la cause exacte du capotage. La victime: Mlle Johanne Tanguay, 22 ans, fille de Jean du 39 rue de l'Eglise, Rivière-Bleue.

Depuis environ trois semaines, nous avons une chaleur intense et les animaux ont tendance à quitter le bois pour se promener sur nos routes. Amis automobilistes redoublez de prudence, car en particulier les orignaux sont assez nombreux par le temps présent. Encore la semaine dernière à la hauteur de Notre-Dame-du-Portage sur la route 20, un tel spécimen fut frappé par un automobiliste. Ce dernier en fut quitte pour continuer son voyage vers l'Ontario en autobus.

NOTE...Pour les prochains 15 jours, ce sont les bureaux de l'Hôtel de Ville qui sont fermés au public et non ceux de la Sûreté Municipale.

Bonne semaine à tous et bonne route aux vacanciers.

commérages

Le Marché Plein Air va très bien de l'avis des promoteurs car ces derniers considèrent qu'il est tout à fait normal d'encourager notre production locale. Il y a de plus en plus de monde qui s'y rend, peut-être êtes-vous parmi ceux-là!

Depuis hier, le 16 juillet, les marchands de Plaza Lafontaine offrent du nouveau à leurs clients. En effet, ils ont décidé de changer le système de bons d'achat. A l'avenir, "La Plaza instantanée" vous permettra de découvrir directement chez le marchand ce que vous gagnez en ouvrant votre billet à l'endroit même où vous achetez. A l'intérieur de ces billets, il y aura des bons d'achat de différentes valeurs et ceux où il y aura inscrit "Bonne chance" vous rendront éligible à un tirage qui aura lieu aux six mois pour un montant de \$1,000.00. Ceci représente, selon M. Claude Defoy, président de La Plaza Lafontaine, un investissement en prix de \$15,000.00 pour six mois et fera 7 à 8 gagnants par jour. Sur la photo, nous pouvons voir le nouveau billet de la Plaza instantanée.

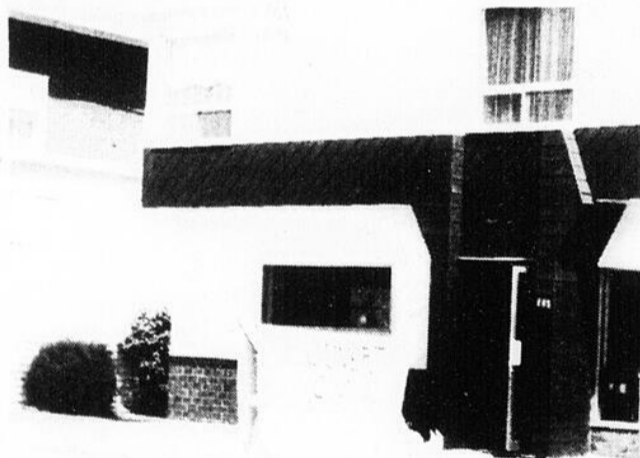


VALIDE DU
16 JUILLET 1979 AU 16 JANVIER 1980

Trafic au coin des rues Amyot et Frontenac. Afin d'assurer une meilleure circulation des véhicules automobiles au coin des rues Frontenac et Amyot aux heures de pointe le midi, un policier dirigera le trafic de 11h.55 à 12h.15 et de 12h.45 à 13h.10. Donc, soyez vigilant à l'égard de nos policiers!

Un groupe de citoyens de Rivière-du-Loup résidant sur la rue Amyot ont décidé de poser un panneau arrêt-stop lundi matin, panneau qui fut enlevé une heure plus tard. Ce signe de contestation de la part de

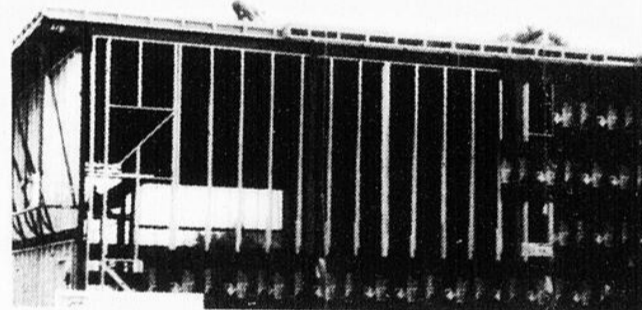
ces citoyens venait de la lenteur de la Ville à ralentir le trafic au coin des rues Amyot et Frontenac. Les citoyens contestataires se disent "tannés" d'avoir fait plusieurs démarches auprès du Conseil de ville mais, selon eux, sans avoir obtenu de réponses valables. De plus, un accident survenu en fin de semaine sur la rue Amyot où une jeune fille en bicyclette fut happée, n'est sûrement pas étranger au geste posé par ces citoyens fatigués du bruit et du trafic.



Les artisans du Centre d'artisanat de Rivière-du-Loup ne manquent pas d'originalité. En effet, pour marquer leur ouverture sur la rue Lafontaine et souligner la vente sur le trottoir, ils ont mis une vache...en bois à l'entrée du magasin.

Par les temps humides qui courent, sachiez-vous que le Café Québécois a maintenant l'air climatisé. Pour ceux qui recherchent la fraîcheur, et de la musique en agréable compagnie.

Les employés de l'Hôtel de Ville prennent leurs vacances du 13 au 27 juillet. Ils rentreront au travail le 30 juillet. A noter que le service technique demeure ouvert cependant.



Comme vous le démontre cette photo, la construction de la Brasserie Piloup avance rapidement. Les amateurs de bière se réjouiront certes de cette bonne nouvelle.

VENDEUR [euse] demandé [e]

Une maison d'affaires bien connue dans la région et établie depuis longtemps requiert les services d'un ou d'une vendeuse pour le territoire du Témiscouata et du Trans-Continental. Le candidat doit posséder son automobile. Cet emploi est à temps plein ou à temps partiel.
- Salaire à la commission
- Bonne personnalité.

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.
Ecrire à:
Casier postal 1026
Rivière-du-Loup
Département P

6/36
GROS LOT
\$100,000
MINIMUM VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE				Tirage 9-15 Le vendredi 13 juillet 1979	
5	6	7	13	23	24
6 SUR 6	1	139,404.00	NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AUX SURS 6+		
5 SUR 6	108	1,161.70	34		
4 SUR 6	4618	75.40	VENTES TOTALES \$1,452,122.00		
5 SUR 6+	2	41,821.00			

NUMÉRO COMPLET	POSSIBILITÉ DE
593987	3 GAGNANTS DE \$50,000.
93987	27 GAGNANTS DE \$5,000.
3987	270 GAGNANTS DE \$250.
987	2700 GAGNANTS DE \$50.
87	27000 GAGNANTS DE \$5.

Tous les billets gagnants de \$250. et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Transcontinental:

Une nouvelle coopération

[L.B.]—“L'idée de former une Coopérative, pour l'ensemble du Transcontinental, nous est venue à la suite de plusieurs querelles de clochers, qui n'ont jamais donné de résultats positifs et ce quelle que soit la région”. Telles étaient les paroles de M. Albert Roy, secrétaire pour la coopérative d'Aménagement des ressources du Transcontinental, lors de la conférence de presse tenue par cet organisme, le 4 juillet dernier.

Cette coopérative comprenant huit municipalités sur la route 289 et quatre municipalités entre les routes 185 et 289, a été mise sur pied dans le seul but de réunir toutes les ressources du Transcontinental pour en faire son économie et pour cesser les rivalités existantes depuis trop longtemps.

Il y a seulement deux ans que la C.A.R.T. est reconnue légalement, et déjà elle a fait beaucoup pour le Transcontinental. A cette conférence de presse, on a parlé de reboisement, de four à charbon, d'érablière et de



Pour tout genre de projet, les membres de la Coopérative d'Aménagement des Ressources du Transcontinental se feront un plaisir de vous conseiller.

C.A.R.T., que “Les Jeux Olympiques ne sont pas pour le Transcontinental”. Mais c'est en se servant de ses plus grandes ressources, soit, l'agriculture, la forêt, le folklore et les gens que l'économie du Transcontinental saura renaître et que l'exode des jeunes vers les grands centres pourra être diminué.

En agriculture, par exemple, où la relève semble assez faible, mises à part les fermes marginales, (chèvres, moutons), il y aurait de grandes possibilités dans l'élevage du boeuf et dans la culture maraîchère. Mais la C.A.R.T. ne peut tout faire seule. Les initiatives personnelles sont grandement appréciées et la Coopérative d'Aménagement de Ressources du Transcontinental se fera un plaisir de conseiller ceux qui voudront lancer des projets.

LEVER LE COUDE

C'EST PAS UN EXERCICE POUR RESTER EN SANTE...

DSC DE RIVIERE DU LOUP ET VOTRE JOURNAL

meubles, en ce qui a trait à la forêt: de culture de céréales, de parc d'engraisement et de serres, pour l'agriculture: de dépliants touristiques, d'auberges, de fermes d'hé-

bergement et d'artisanat, du côté tourisme et ce ne sont là que quelques points.

Il serait bon de mentionner aussi, Trans-Ac-

tion, succursale du Centre de Main-d'oeuvre du Canada, situé à Rivière-Bleue, l'Association Coopérative de Culture Maraîchère (A.C.C.M.) située à St-Benoît de Packington,

sans oublier le Groupement forestier du Transcontinental.

Il est évident, selon M. Gérard Perron, agent de développement pour la



1 RUE ST-LAURENT
RIVIERE-DU-LOUP
LICENCIE

SPECTACLES:

Mercredi 18 au
samedi 21 juillet
Benoît Bolduc
Blues et Folk

EXPOSITION

Sculptures sur bois
traditionnelles
par Normand Théberge
de Trois-Pistoles

AIR CLIMATISE

NOUVEAU-MENU MAISON


Nous vous invitons à
venir goûter notre
SANGRIA; une bois-
son rafraîchissante.

HEURES D'OUVERTURE:

le 2.00h. P.M.
à 2.00 A.M.
Sept jours par semaine

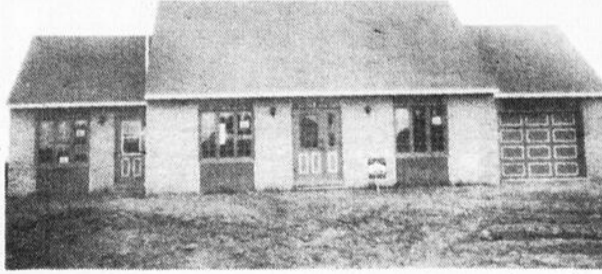
IMMEUBLES
**G/MC
INC.**
COURTIER

103 Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup



Marius Guérette
agent d'immeuble
Rés.: 862-0608
Bur.: 862-9015

**Vous voulez acheter ou vendre une maison,
venez me rencontrer aujourd'hui;
vous me remercirez plus tard.**



Très belle résidence neuve avec garage de style québécois-5 1/4 pièces-chauffage électrique-Extérieur de brique-Terrain 135' x 125' env.-située nouveau développement, Chemin Fraserville, St-Patrice. [2243].

Bell Canada:

Lock-out

[L.C.]—Les techniciens de Bell Canada, local 75, section Rivière-du-Loup ont débrayé vendredi dernier, pour appuyer les quelques 15 réparateurs de Rivière-du-Loup qui avaient été suspendus pour la journée, faute de travail, le bureau de dépêches de Québec, qui leur fournit leur travail, ayant fermé pour participer à une assemblée générale du Syndicat des travailleurs en communication du Canada [STCC].

C'est ce que nous déclarait en fin de semaine M. Paul Léveillé, président de l'Association des Travailliers de Rivière-du-Loup et technicien à l'emploi de Bell Canada.

Il n'y a pas eu de piquetage vendredi parce que les techniciens de Rivière-du-Loup sont allés rejoindre leurs camarades de travail à Québec où se tenait l'assemblée

générale du STCC.

Selon M. Léveillé, lorsqu'il y a une journée de débrayage chez les techniciens syndiqués, il est d'usage de la part de la compagnie Bell de créer le lock-out le lendemain. Déjà samedi, les employés (techniciens), cédulés pour la journée étaient en lock-out, lock-out qui s'est d'ailleurs poursuivi hier.

JE
TRAVAILLE À LA
MÊME
VITESSE QUE

BELL CANADA
NÉGOCIE

S.T.C.C.

Pour la circonstance, les techniciens du Bell ont émis un macaron pour le moins sarcastique.

En début de semaine, nous affirmait M. Léveillé, tous les présidents de sections locales devaient rencontrer le comité de négociations du STCC en vue de trouver des moyens de pression efficaces pour renouveler la convention collective échue depuis le 1er décembre '78 ou à défaut, décider s'il y a grève générale ou non.

Aujourd'hui le comité de négociations du STCC et celui de la compagnie doivent se rencontrer pour tenter un rapprochement puisque les négociations sont interrompues depuis le 10 juillet où à ce moment, explique M. Léveillé, la compagnie avait fait des offres qu'elle jugeait définitives.

Rappelons que les techniciens du STCC avaient rejeté à 72% le 8 juillet le rapport du conciliateur, M. Pierre Dufresne, déposé le 28 mai dernier.



En service



Michel Daris

(Pharmacien)

De midi à 21:00

240 Lafontaine
Rivière-du-Loup
862-6326

éditorial

Championnat peu enviable de l'est du Québec



Beauvais Bérubé

Le Bas Saint-Laurent-Gaspésie, qui détient déjà le record peu enviable du chômage chronique et du sous-développement économique, vient d'ajouter à ce palmarès peu reluisant le triste championnat décerné par la Régie de l'assurance automobile du Québec à la région qui affiche le plus grand nombre d'accidents mortels de la route.

Ce qui équivaut à dire que, compte tenu de la densité de la population, la région Bas Saint-Laurent-Gaspésie occupe la première place parmi les dix régions administratives du Québec pour le nombre de piétons tués et le nombre total des victimes des accidents routiers.

Le détail de ce bilan tragique révèle deux fois plus de tués par 100,000 habitants dans la région Bas Saint-Laurent-Gaspésie que dans l'ensemble du Québec. Pour ce qui est des accidents

causant la mort des piétons, cette région vient en première place. Pour le nombre de cyclistes tués, le nombre d'accidents mortels, de conducteurs et de passagers tués dans des accidents, notre grande région occupe le deuxième rang. En ce qui a trait aux accidents avec dommages matériels seulement le Bas Saint-Laurent-Gaspésie arrive bon premier.

Même s'il y a lieu d'être d'abord peiné devant la réalité d'un si grand nombre de décès attribuables à des accidents de la circulation, on se demande s'il ne faut pas s'inquiéter davantage sur les causes à l'origine d'une pareille situation de fait.

Comment expliquer, en effet qu'au chapitre des infractions aux différentes lois de la circulation, le Bas Saint-Laurent-Gaspésie occupe le premier rang pour le nombre d'arrestations pour

négligence criminelle causant la mort, et pour la négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule automobile? A quoi faut-il au juste attribuer le fait que la même région se classe deuxième pour les arrestations pour négligence criminelle causant des lésions corporelles et pour conduite d'un véhicule avec facultés affaiblies?

Ce sont certes là des interrogations auxquelles il faudra trouver des réponses si l'on veut éliminer à leur origine les causes d'un état de choses qui a déjà trop duré.

La Régie de l'assurance automobile possède, au départ, un indice très important quand elle affirme avoir la certitude que le comportement humain est responsable dans une proportion de 85 pour cent des cas, des accidents mortels de la route dans notre région. Dans l'optique d'une relation de cause à

effet, il s'avère donc de première urgence d'axer une vaste campagne de prévention sur l'éducation des conducteurs, que l'on devra convaincre de ne pas prendre le volant après avoir consommé de l'alcool, de respecter les lois de la circulation et de faire preuve de sens des responsabilités et de prudence en conduisant un véhicule automobile.

Le drame des accidents mortels de la route dans l'Est du Québec n'est qu'un épisode de la tragédie qui joue ailleurs dans la province et au pays. Ce drame devrait inciter les autorités en place à s'interroger sur un "mal de civilisation" beaucoup plus profond qui mine la société nord-américaine en besoin de retrouver les valeurs fondamentales qui ont fait sa force et qui pourraient assurer sa survivance.

le sel de la semaine

La maison des jeunes crie au secours

La Maison des Jeunes de Rivière-du-Loup se meurt... Faudra-t-il écrire à la fin de l'été que la Maison des Jeunes n'existe plus? Ce serait dommage, très dommage.

La population de notre ville doit donc être sensibilisée à la situation qui prévaut actuellement à la Maison des Jeunes, une institution qui a sa place dans notre milieu et qui doit demeurer ouverte pour continuer son oeuvre. La Maison des Jeunes de Rivière-du-Loup, qui a ouvert ses portes en 1977, est un lieu physique permanent mis à la disposition des jeunes de 12 à 18 ans pour leur permettre d'occuper sainement leurs loisirs et réduire d'autant le danger de délinquance juvénile dans le milieu. Les dirigeants de la Maison des Jeunes s'emploient, par l'organisation de diverses activités, à procurer aux jeunes un lieu de rencontre, à les aider à développer un sens de l'autonomie et des responsabilités. Des animateurs payés à même des projets gouvernementaux de création d'emplois assurent l'assistance technique dont ont besoin les jeunes pour réaliser leurs initiatives et projets.

Jusqu'ici, chacun reconnaîtra que tout cela a du bon. Qui plus est, la présence juvénile aux soirées-disco est très encourageante, et le taux de fréquentation de la Maison des Jeunes de Rivière-du-Loup est le plus élevé de tout le Québec. Une seule ombre au tableau, un problème de financement.

Jusqu'à présent, la Maison des Jeunes, qui jouit de la reconnaissance du Service municipal des Loisirs de la Cité, a pu compter sur une aide financière du Club Rotary local sous forme de subvention de financement. Le Club Optimiste, pour sa part, a contribué à financer les activités du Club-Sciences de la Maison. La Jeune Chambre de Rivière-du-Loup, de son côté, a accepté d'aider la Maison des Jeunes à trouver le moyen de pouvoir payer ses factures d'électricité. Malgré une discipline budgétaire très serrée, la Maison des Jeunes affiche un déficit de \$2,000.00, et devra se saborder au mois de septembre, à moins que ses finances soient renflouées, et que son personnel d'animation puisse demeurer en place grâce à un nouveau programme d'emploi.

Face à ces échéances, la Maison des Jeunes de Rivière-du-Loup a voulu sensibiliser la population de la ville à ses réalisations et à ses problèmes de survie.

Ses dirigeants voudraient voir le trésor municipal éponger le déficit de \$2,000.00, ce que les administrateurs municipaux, du moins pour le moment, ne semblent pas disposés à accepter.

La Maison des Jeunes voudrait savoir si les contribuables de Rivière-du-Loup estiment que \$2,000.00 est une note à payer beaucoup moins lourde que celle de frais judiciaires et de dommages psychologiques pouvant résulter d'actes de délinquance juvénile qui se produiraient si la Maison des Jeunes n'existait pas pour les empêcher.

La Maison des Jeunes appelle à l'aide. La laissera-t-on fermer sans rien faire pour qu'elle survive? Il appartient aux édiles municipaux, aux groupements sociaux du milieu et aux citoyens de répondre à cette question.



st-Laurent-Echo

16, DU DOMAINE, RIVIERE-DU-LOUP
G5R 4C3
862-1774

Directeur-général:
Georges Fraser

Chef de bureau:
Aline Dion

Publicitaires:
Maurice Paré
Pierre Lévesque

Secrétaire à la publicité:
Marthe Paré

Caricaturiste:
Serge Métyrie

Rédactrice en chef:
Mireille R. Tremblay

Journalistes:
Beauvais Bérubé
Lyné Chasse

Sports:
Gilles LeBel
Régent Ouellet

Chef monteur
gaëtan

Tirage et distribution
Hugues Bérubé

Abonnement:
Maryse Boucher

Tombe des nouvelles (pour
communiqués):
Vendredi, 12 heures.

Tombe de la publicité:
Jeudi, 17 heures.

Le contenu de ce journal ne
peut être reproduit sans l'auto-
risation expresse de la direc-
tion.

Abonnement 12 mois: \$13.00
\$40.00, 1 an [autres pays]

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement numéro 0758

Maison des Jeunes:

Survie menacée

Par Lyne Chassé.

En déficit de \$2,500.00 à la fin de l'été avec un projet Canada au Travail qui se termine dans cinq semaines, après plusieurs expériences de mode de financement qui n'ont pas fonctionné et sans aide des autorités municipales, la Maison des Jeunes est à bout de souffle et cherche ce qui pourrait la sauver pour continuer à faire de la prévention auprès des jeunes de 12 à 18 ans en difficulté.

Tel est le sombre tableau que nous dressait M. Jude Brousseau, directeur de la Maison des Jeunes, lors d'une conférence de presse, vendredi dernier.

Depuis sa fondation en 1977, la Maison des Jeunes fonctionnait principalement grâce à des projets Canada au Travail, tout cela avec des temps d'arrêt où la Maison fermait n'ayant pas les moyens de fonctionner d'une façon autonome lorsqu'un projet se terminait. Plusieurs activités ont été mises sur pied, nous rappelle Jude Brousseau, mais toujours sans réponse du public. Comme exemple, il cite la collecte de bouteilles où l'objectif de \$1,000.00 n'a pas été atteint puisque la Maison a recueilli \$300.00.

De l'avis de M. Lionel Fortin, vice-président du conseil d'administration, les projets Canada au Travail ne couvrent que les salaires des animateurs et du directeur, les \$15.00 par semaine par employé pour les activités sont engloutis dans les dépenses comme le loyer qui coûte \$250.00 par mois avec un compte d'électricité de \$350.00 en mars, compte qui, selon lui, est beaucoup trop onéreux mais qui s'explique par le fait que l'éclairage et le chauffage sont sur le même compteur.

Ce débalancement dans le financement de la Maison des Jeunes a occasionné des fermetures à intervalles de trois ou quatre mois, souligne Jude Brousseau, et a causé un manque de permanence auprès des jeunes qui fréquentaient la maison.

Malgré toutes ces difficultés, les jeunes ont beaucoup aidé à essayer de relever la Maison en s'autofinancant: club de sciences, vente de macarons, soirées disco, spectacle de karaté qui devrait avoir lieu le 21 juillet mais date qui demeure incertaine au moment de publier puisque les jeunes ont des problèmes à se trouver un local.

Pourtant le directeur de la Maison ne nie pas la contribution de certains organismes tels: Rotary, \$450.00, syndicat des en-

seignants du Cégep, \$300.00, Centraide \$25.00, SEGP \$25.00,

mais, souligne M. Brousseau, ceci n'est pas suffisant pour faire fonction-

ner la Maison puisque les prévisions budgétaires pour l'exercice financier

'79-'80 démontrent qu'un budget de \$55,000.00 est nécessaire au fonctionnement du centre.

A l'heure actuelle, la ville invoquant des raisons sécuritaires a refusé le seul moyen, que les responsables de la Maison des Jeunes qualifiait de dernier recours pour s'en sortir, le pont payant (au coin des rues Mackay et Blvd Cartier) qui devait avoir lieu le 21 juillet. La semaine dernière, les responsables ont rencontré M. Venance Pelletier, directeur du service des loisirs, comme leur avait suggéré le conseil municipal à sa dernière séance du 9 juillet où Andrée Dubé, du conseil d'administration, s'étaient rendue avec deux animateurs pour demander à la Ville que le pont payant se fasse et que la Cité les aide financièrement.

Par ailleurs, la Maison des Jeunes nous a fait savoir qu'elle avait demandé à la Ville d'être entendue en comité plénier le 13 août prochain

pour étudier la situation.

Depuis '78, que la Maison des Jeunes essaie de se doter d'une certaine permanence, elle a soumis fin juin au Haut Commissariat un projet de Centre communautaire où pour la première année le Haut Commissariat paie 50% des dépenses, 40%, 2^{ème} année et 25%, 3^{ème} année. Malheureusement, ce projet est à l'étude présentement, explique M. Lionel Fortin, et ne sera pas prêt pour septembre.

Les responsables de la Maison des Jeunes croient en leur existence puisque 30 jeunes fréquentent la Maison par jour, ce qui est le plus haut taux de participation au Québec chez les Maisons des Jeunes, d'après M. Brousseau; en plus des 125 membres réguliers.

Donc, si la Maison des Jeunes ne trouve pas des capitaux d'ici septembre pour survivre, elle fermera ses portes à l'automne, de conclure M. Brousseau.



Sur la présente photo, nous pouvons apercevoir ceux qui travaillent activement à maintenir la Maison des Jeunes sur pied: 1ère rangée, Pierrette Duclos, animatrice, Andrée Dubé, secrétaire au Conseil d'administration, Jude Brousseau, directeur de la Maison des Jeunes; 2^{ème} rangée, Serge Fabre, animateur, Lionel Fortin, vice-président du conseil d'administration, Marcel Bolduc, président et Jean Vidal, animateur, [Sur la photo n'apparaît pas M. Joseph Beaulieu, administrateur].

La mère du premier ministre Lévesque avait habité ici

[B.B.]—Les funérailles de Mme Diane Pelletier, mère du Premier Ministre Québec, ont eu lieu vendredi dernier à Québec, en l'église des Saint-Martyrs-Canadiens, et son inhumation au cimetière Saint-Michel de Sillery. Elle était décédée le 10 juillet à l'Hôtel-Dieu de Québec à l'âge de 83 ans.

Originaire de Victoria-ville, Mme Pelletier avait habité de 1900 à 1920 à Rivière-du-Loup, où son père était venu exercer la profession de médecin.

C'est en notre ville qu'elle avait fait la connaissance de l'avocat Dominique Lévesque, qui y professait le droit avec les avocats Ernest Lapointe et Adolphe Stein, et qu'elle avait épousé peu après l'ouverture par Me Lévesque, d'une étude d'avocat à New-Carlisle.

La défunte laisse dans le deuil trois fils et une fille, M. René Lévesque, Premier ministre du Québec, Me Fernand Lévesque, avocat, de Montréal, Me André Lévesque, Syn-

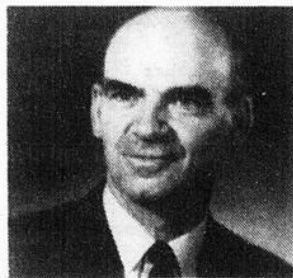
dic du Barreau de Québec, et Mme Philippe Mayot (Alice Lévesque), de Québec.

Deux soeurs, Mme Arthur Neault (Charlotte Pineau) de Québec, et Mme Paul-E. Dionne (Marcelle Pineau), de Québec.

Lui survivent également de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. A la famille que ce deuil afflige, nos sincères et respectueuses condoléances.



Côté, Côté et Bernier, notaires



Me Georges Côté



Me Fernand Côté



Me André Côté



Me Serge Bernier

Pour un meilleur service à la clientèle, Me André Côté et Me Serge Bernier se sont joints à Me Georges Côté et Me Fernand Côté pour former une nouvelle étude légale.

Me Côté a fait ses études secondaires et collégiales à Rivière-du-Loup.

Me Bernier a fait ses études secondaires et a obtenu son diplôme d'études collégiales à Matane. Ils ont ensuite poursuivi leurs études à l'Université d'Ottawa où ils ont réussi en 1978

leurs examens pour la Licence en Droit et en 1979 leurs examens pour le diplôme de Droit Notarial.

Me Georges Côté continuera de pratiquer de la même façon qu'auparavant et agira comme Conseil auprès de la Société Côté, Côté & Bernier, qui comprendra donc trois (3) générations de la même famille.

Il faut remarquer que cette étude légale n'a pas déménagé et est demeurée à la même adresse:

29 rue de la Cour, 862-6923

place aux lecteurs

Assurance-stabilisation du bovin

"Pessimisme des éleveurs"

Le Syndicat des Producteurs de Bovins du Bas St-Laurent (U.P.A.) n'est pas tellement satisfait de la décision de la Commission Administrative des Régimes d'Assurance-Stabilisation des Revenus Agricoles qui a fixé pour l'année 1979, la prime d'assurance à \$27.00 par vache pour le régime vache-veau et à \$12.00 par bouvillons porté au poids d'abattage. La partie du gouvernement est de deux dollars (\$2.00) pour un dollars (\$1.00) de prime versé par l'éleveur.

En 1978, la prime était de \$38.00 par vache couvrant le régime vache-veau et bouvillon d'engraissement ainsi que le bovin d'abattage.

On sait qu'au début de

1979, aucune compensation n'a été versée par la Commission du au prix élevé des veaux vendus en 1978, créant ainsi une réserve de près de deux millions de dollars aux fonds du régime.

A l'occasion de l'Assemblée Générale de la Fédération des Producteurs de Bovins du Québec tenue en avril 1979, les délégués avaient formulé une résolution demandant à la Commission Administrative des Régimes d'Assurance-Stabilisation des Revenus Agricoles de fixer la prime à \$11.00 par vache pour l'année 1979, alléguant:

A) La probabilité qu'il n'y aurait pas de compensation à verser pour les veaux vendus en 1979 vu le maintien du prix assez

élevé. B) L'illogisme de créer un fond de plusieurs milliers de dollars par les adhérents actuels devant servir aux futurs participants du régime.

Le Syndicat des Producteurs de Bovins du Bas St-Laurent entend faire parvenir son point de vue au Président de la Commission Administrative des Régimes d'Assurance-Stabilisation des Revenus Agricoles, Monsieur Lucien Bissonnette ainsi qu'au Ministre de l'Agriculture du Québec, Monsieur Jean Garon, car il craint que la décision unilatérale de la Commission ne tenant pas compte des recommandations de la Fédération des Producteurs de Bovins du Québec et de ses

Syndicats affiliés, amène les éleveurs à se désengager du régime d'assurance à cause d'une prime trop élevée et être par la suite privés d'une protection pendant cinq (5) ans tel que le prévoit le règlement; ce qui fait conclure que tous les efforts déployés par l'Union des Producteurs Agricoles et les éleveurs pour obtenir un régime d'assurance-stabilisation des revenus agricoles décents et les accords intervenus avec le gouvernement du Québec seraient vains.

Syndicat des Producteurs de Bovins du Bas St-Laurent
Gratien St-Pierre, secrétaire.

La commission d'urbanisme de Rivière-Bleue à l'oeuvre

[B.B.]—La première séance de la nouvelle commission d'urbanisme de Rivière-Bleue, le 5 juillet dernier, a été marquée par la nomination d'un président, en la personne de M. Marcel Beauregard.

Le conseiller Gérard Landry, représente la municipalité de Rivière-Bleue au sein de la commission, dont les autres membres sont MM. Claude Pellerin, Michel Ouellet et Armand Côté. Quant à M. Paul H. Lévesque, il a été nommé inspecteur en bâtiments.

M. Claude A. Dubé, secrétaire municipal, agit comme secrétaire de la commission.

A la séance du 5 juillet,

les commissaires, après étude, ont octroyé cinq permis de construction et de rénovation.

Une sixième demande de permis sera à nouveau étudiée à la prochaine séance de la commission.

La Commission d'urbanisme de Rivière-Bleue est tenue de siéger une fois tous les deux mois, et plus fréquemment sur demande ou au besoin.

Sa tâche principale est de veiller à l'application du plan d'urbanisme de la ville de Rivière-Bleue, dont l'adoption par le conseil municipal de l'endroit remonte au 14 mai. Ce plan d'urbanisme avait au préalable fait l'objet d'une étude par un comité consultatif.

Exécutif de l'Association des marchands du centre d'achats:

Promouvoir le centre

[L.C.]—Le nouvel exécutif de l'Association des Mar-

chands du Centre d'Achat

amorçé depuis cinq ans et

les activités de l'Association dans le Centre d'a-

chat.



Sur la présente photo, nous pouvons apercevoir dans l'ordre habituel: 1ère rangée: M. Jean-Louis Rouleau, 2ième vice-président, Mme Suzette Viel, secrétaire, M. Jacques Dufour, 1er vice-président; 2ième rangée, MM. Laval Demers, trésorier, Simon Caron, directeur

du Centre d'achat, Jacques Rioux, directeur, Pierre Dick, publiciste et Pierre Cyr, directeur. N'apparaît pas sur la photo, M. Jacques Boucher, 1er vice-président.

Telle est la position du nouvel exécutif que nous transmettait M. Jacques Dufour, 1er vice-président du nouvel exécutif, mercredi dernier lors de l'annonce officielle des nouveaux membres de l'exécutif.

Cette formation a vu le jour en même temps que la création du centre d'achat à Rivière-du-Loup. Pour ce qui est de cette année, les membres élus en mai sont: MM. Jacques Dufour, 1er vice-président, Jacques Boucher, 1er vice-président, Jean-Louis Rouleau, 2ième vice-président, Laval Demers, trésorier, Simon Caron, directeur, Jacques Rioux, directeur, Pierre Dick, publiciste, Pierre Cyr, directeur et Suzette Viel, secrétaire.

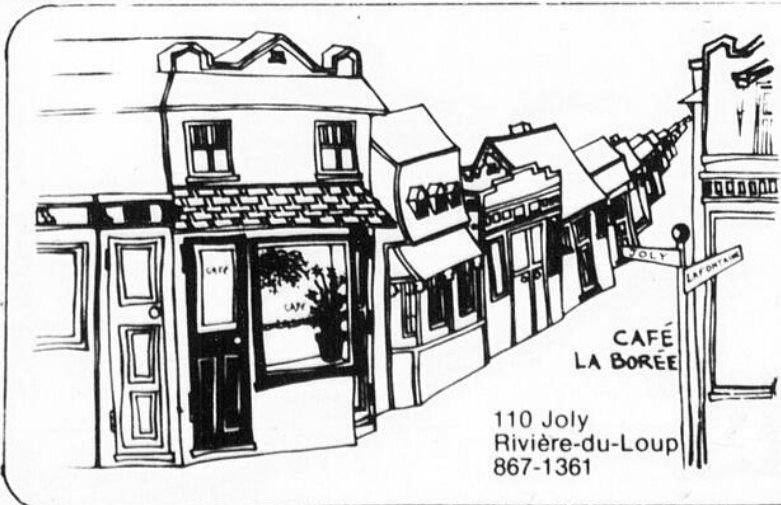
Comme nous le soulignait M. Dufour, l'exécutif n'hésite pas à collaborer avec les différentes activités socio-culturelles qui se déroulent dans la région. Ainsi, cette année le Festival Western de St-Arsène a tenu jeudi dernier un concours de sciage. De plus, l'Expo-Agri-Loup exhibera une petite ferme du 16 au 21 juillet au Centre d'Achat dans le cadre de la vente western.

Par ailleurs, comme la présente année est axée sur l'enfant (Année Internationale de l'Enfant), l'Association organisera des activités pour nos jeunes.

Notons que les membres qui faisaient partie de l'Association des marchands du Centre d'achat demeurent au sein de l'Association cette année.

Pour vos petites annonces

862-1774



CAFÉ LA BOREE

Bienvenue à tous les visiteurs et vacanciers.

Exposition continue.

Horaire:

Du lundi au samedi, 8h.00 A.M. à 11h.00 P.M.

Dimanche, de 11h.00 A.M. à 11h.00 P.M.

110 Joly
Rivière-du-Loup
867-1361



REMERCIEMENTS DE SYMPATHIE

Les enfants de Madame Eva Santerre April remercient sincèrement, tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie, soit par télégrammes, offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de leur mère Madame Eva Santerre, le 20 juin 1979.

Démolition de la Banque de Montréal

Politique de conservation réclamée

Par Lyne Chassé.

La seule façon de sauvegarder les richesses et le patrimoine des Centre-villes, est d'amender les règlements d'urbanisme pour se doter d'une politique de conservation permise par la loi 91 sur les municipalités et la protection du patrimoine.

C'est ce qu'a déclaré M. Romuald Pelletier, président de la Société de sauvegarde du patrimoine, mercredi dernier, lors de l'assemblée générale tenue par la Société au sujet de la démolition possible de la Banque de Montréal.

Une telle politique de conservation impliquerait, selon M. Pelletier, la création d'un comité où diverses instances pourraient siéger et voir à la conservation des plus vieux édifices et maisons dans la ville de Rivière-du-Loup. D'ailleurs, M. Pelletier nous explique qu'une demande a été faite en ce sens à la ville le 15 mars dernier.

Cette position de M. Pelletier et de la Société de sauvegarde du patrimoine fait suite à l'annonce de la démolition de la banque de Montréal et plus tard, à l'intention du Ministre des Affaires culturelles, M. Denis Vaugeois de classer comme bien culturel la Banque de Montréal, afin d'éviter sa disparition.

L'avis d'intention est,

d'après M. Pelletier, le seul moyen d'empêcher la destruction de la Banque de Montréal. Il précise sur ce point que son idée n'est pas de s'opposer à ce qu'il y ait une banque dans cet édifice mais plutôt de conserver la succursale de la Banque de Montréal avec un plan d'aménagement.

Présentement, toute personne intéressée a jusqu'au 22 juillet pour faire des représentations auprès de la Commission des biens culturels du Québec.



M. Romuald Pelletier, président de la Société de Sauvegarde du patrimoine.

Lors de cette assemblée, quelques commerçants inquiets s'interrogeaient sur la viabilité commerciale de l'édifice de la Banque de Montréal. M. Pelletier les a assurés que, pour sa part, il n'était nullement question, que la bâtisse ait une autre

fonction que commerciale, car dit-il, on ne peut empêcher une bâtisse d'évoluer dans le temps.

Dans un autre ordre d'idées, M. Pelletier a rappelé dans quelles circonstances la Société de Sauvegarde du patrimoine était née le 9 janvier '78, en obtenant ses lettres patentes du Ministère des Institutions économiques et financières, peu après que la Banque Canadienne Nationale ait été démolie sans qu'il ne puisse rien faire pour la sauver.

Enfin, M. Pelletier a énuméré les activités de la Société qui démontre bien, selon lui, le pourquoi de son existence: travaux sur le 150^{ième} anniversaire de l'Isle-Verte, études de relevé de 54 fournis à St-Alexandre, recherche sur un répertoire

d'écoles de rang et croix de chemin, étude sur le four à pain de St-Epiphanie classé monument historique, étude sur le voie de ceinture,

Moulin du Petit Sault, Maison Morin à Auclair, Palais de Justice à l'Isle-Verte et Manoir Fraser; autant de dossiers sur lesquels travaille la Société

de Sauvegarde du patrimoine à conserver les richesses de notre passé ancestral, de l'avis du président de la société, M. Romuald Pelletier.

Accidents routiers mortels:

Record québécois dans l'est

[B.B.]—Compte tenu de la densité de la population, la région Bas Saint-Laurent-Gaspésie se classe au premier rang parmi les dix régions administratives du Québec pour le nombre de piétons tués et pour le nombre total de victimes d'accidents de la route.

Ce triste record, qui donne à réfléchir, a été dévoilé le 9 juillet dernier à Rimouski par Mme Monique Vézina-Parent, vice-présidente de la Régie de l'Assurance-Automobile du Québec, à l'occasion d'une conférence de presse téléphonique.

Les chiffres cités par Mme Vézina-Parent, révèlent l'existence d'une réalité inquiétante. En 1977, seulement, on a enregistré dans le Bas Saint-Laurent-Gaspésie, 7,021 accidents, dont 1,196 ont fait des victimes. En tout, 1,549 personnes ont subi des blessures et 122 autres ont trouvé la mort dans des tragédies de la route.

Ces statistiques, compilées par les services de Recherche de la Régie de l'Assurance-automobile du Québec, sont partie intégrante d'une étude qui a permis de dresser le bilan des accidents routiers des dix régions administratives du Québec et de comparer les régions entre elles et par rapport à l'ensemble. Il en est résulté une image plus précise que jamais du phénomène des accidents de la route dans chaque région du Québec.

-Analyse révélatrice-

L'analyse des données disponibles a révélé qu'il y a deux fois plus de tués sur la route par 100,000 habitants dans la région Bas Saint-Laurent-Gaspésie que dans l'ensemble du Québec. Cette même

région se place aussi au premier rang pour ce qui est des accidents causant la mort de piétons. Le Bas Saint-Laurent-Gaspésie se classe en outre bon deuxième pour le nombre de cyclistes tués et pour le nombre d'accidents mortels, de conducteurs et de passagers tués dans des accidents. Par contre, notre région arrive au dernier rang pour les accidents avec dommages matériels seulement.

En ce qui a trait aux infractions aux différentes lois de la circulation, notre région occupe le premier rang pour le nombre d'arrestations pour négligence criminelle causant la mort, et pour la négligence criminelle dans la conduite d'un véhicule automobile. Enfin, la région du Bas Saint-Laurent-Gaspésie occupe le deuxième rang pour les arrestations pour négligence criminelle causant des lésions corporelles et pour conduite avec facultés affaiblies.

La même analyse fait donc ressortir le nombre important de pertes de

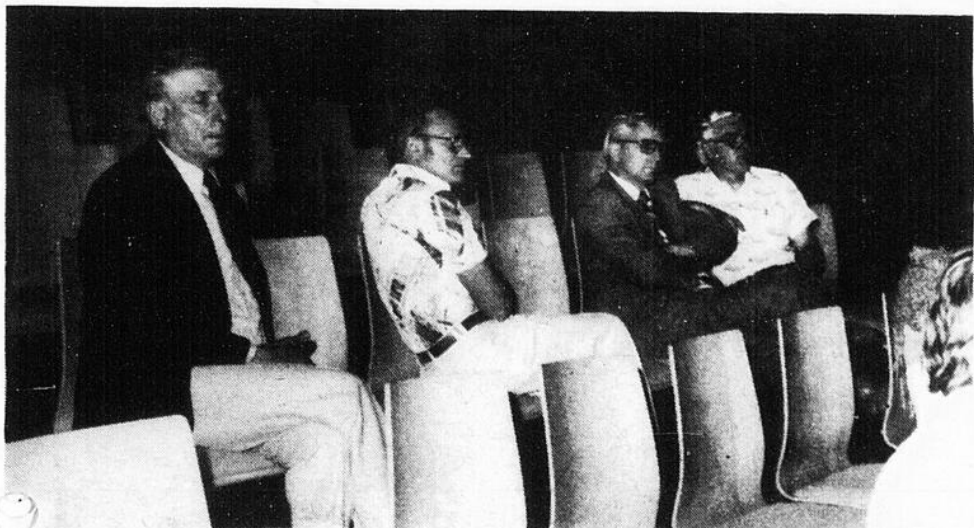
vies sur les routes de la région, plus précisément le nombre de piétons tués en regard de la faible densité de la population.

L'analyse régionale a démontré en outre que ce sont surtout les jeunes de 15 à 25 ans qui sont les plus fréquentes victimes d'accidents, qui se produisent entre sept et neuf heures du soir et durant les longues fins de semaine.

-Education nécessaire-

Dans ses réponses aux représentants de la presse régionale, au cours de la période qui a suivi son exposé, Mme Vézina-Parent a déclaré que la publication d'un dossier choc régional avait pour but premier de dévoiler dans toute son ampleur le problème des accidents routiers dans le Bas Saint-Laurent-Gaspésie, pour mener la population à prendre conscience de la gravité d'un pareil état de choses afin que les conducteurs de véhicules automobiles de la région

Suite à la Page 29



Dans l'ordre habituel, MM. Lionel Gagnon, Gérard Beaulieu, Ghislain Guay et André D'Amours intéressés par le sort que l'on réservera à la Banque de Montréal située sur la rue Lafontaine.

La nuit porte conseil,

le jour apporte

le 6/36

Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!

6/36

SYSTEME D'ALARME ANTI-VOL

Les principaux commerces de Rivière-du-Loup sont munis d'un système Jenco.

Pour informations téléphonez à frais virés, sans charge, à:

M. Jean Perreault, 418-837-3971



Armande M. Langelier: Peindre le Québec

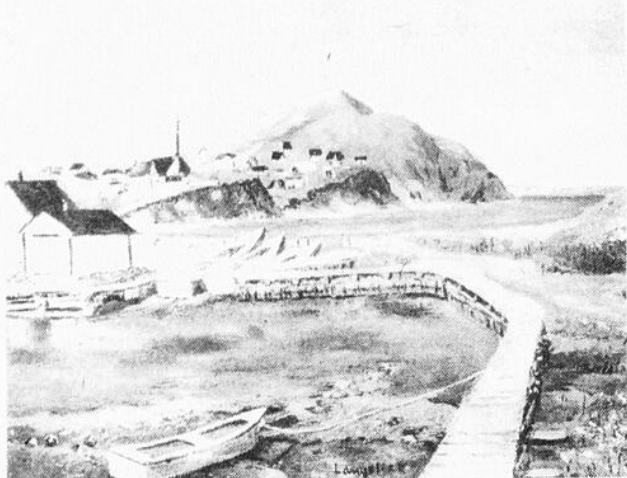
[L.C.]—"Peindre le Québec, le patrimoine, ses richesses, voilà le défi que je poursuis".

C'est ainsi qu'Armande M. Langelier, peintre depuis trente ans, définissait sa peinture lors de son vernissage, mardi dernier, à la Tourbière.

Pour Armande Langelier, ce n'est pas souscrire à la facilité que d'essayer de peindre ce que l'oeil voit sur le vif et non seulement par l'imagination. D'ailleurs, cette artiste peintre n'en est pas à ses premières armes dans la peinture: Beaux-Arts en 1966, stage au Studio 437 avec Francesco Iacurto, qui est selon elle, un des meilleurs professeurs au Québec. A l'automne '78, elle suit conjointement à Paris durant un mois un stage à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, avec Nicolas Wacker, auteur de la fameuse méthode mixte et Abraham Pincas de Tel Aviv, Académie de la Grande Chaumière de Paris, avec Pierre Jérôme, Atelier de Robert Chevalier.



Armande M. Langelier, artiste peintre, de Beauport où elle a son atelier.



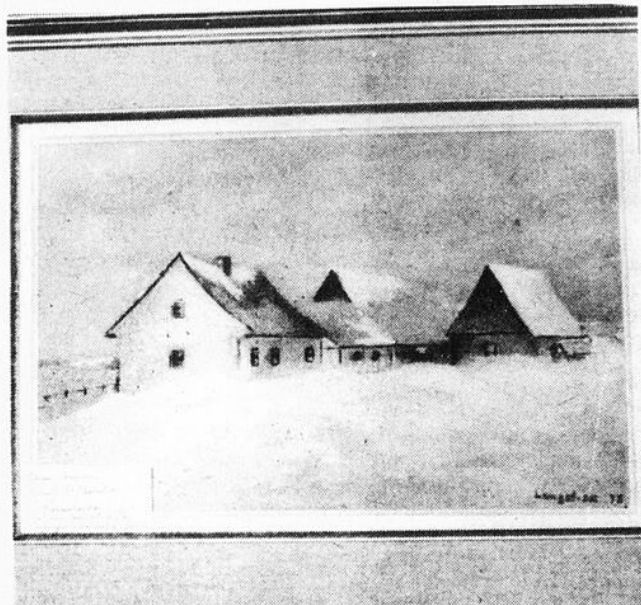
Peinture choisie par Québécois pour promouvoir la publicité de la compagnie aérienne.



Ah! Combien de marins [crayon]



Les vigneaux [morue séchée]



La ferme Beaulieu, 4ième rang St-Pascal de Kamouraska.



Husky

LEVESQUE ASPIRATEUR CENTRAL ENR.



Aspire eau et poussière

GARANTIE 5 ANS

INCLUANT
Boyau de 25
Accessoires
standard
Et matériel d'ins-
tallation pour
3 prises

PROPRIETAIRES, FAITES INSTALLER UN ASPIRATEUR CENTRAL INDUSTRIEL "HUSKY" SANS DETERIORATION DE VOS MURS.

ASPIRATEUR COMPLET INCLUANT 3 PRISES AUTOMATIQUES

* Nous faisons la réparation et l'installation de toutes sortes d'aspirateurs. Modèle industriel

ESSAI de 30 JOURS POUR PLUS DE CONFIANCE

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Lévesque Aspirateur Central Enr. 10 Parc de l'Amitié, Notre-Dame-du-Portage GOL 1YO-Tél.: 862-6320.

Nom
Adresse
Ville
Tél.

Je voudrais obtenir sans frais des renseignements supplémentaires sur le système ASPIRATEUR CENTRAL HUSKY.

DISTRIBUTEURS DEMANDÉS
pour Témiscouata et le Transcontinental.

Elle est déléguée du Québec à Toronto Caravan en '78 et sélectionnée cette année par Québécois pour promouvoir la publicité de cette importante compagnie aérienne.

De plus, cette femme de 43 ans, qui a débuté dans la peinture à l'âge de 13 ans, avoue qu'elle consacre la majeure partie de son temps à peindre et à enseigner à ses élèves pour qui, elle a écrit un fascicule "Dessine et peint".

Présentement, Mme Langelier voudrait se spécialiser dans les techniques anciennes des grands qu'elle vénère comme Vermeer, Rembrandt.

Cette méthode a comme particularité de ne pas se détériorer au fil du temps en utilisant de la toile de lin et de la cire d'abeille.

D'après Mme Langelier, des tableaux peints de cette façon peuvent se conserver jusqu'à deux cents ans, alors qu'avec nos techniques modernes, les peintures ne résistent pas plus de 25 ans.

Après trente ans, Armande M. Langelier avoue que le défi de peindre le Québec demeure encore sa principale préoccupation artistique.

AVIS PUBLIC

Commission parlementaire sur le projet de refonte du Code de la route

La Commission parlementaire des Transports se réunira les 28, 29 et 30 août 1979 pour entendre les citoyens désireux de faire connaître leurs vues ou recommandations sur le projet de refonte du Code de la route.

Les personnes ou groupes intéressés ont jusqu'au 6 août 1979 pour déposer cent exemplaires de leur mémoire au Secrétariat des Commissions à l'Assemblée nationale.

Pour plus de renseignements, communiquer avec M. Jacques Pouliot, secrétaire des Commissions, en composant le numéro de téléphone suivant: 418-643-2722



Club de yatch de Cabano:

Plaisir et détente

Par Lyne Chassé.

Mis sur pied par des bénévoles qui n'avaient pas un sou en poche, le Club de Yatch de Cabano est devenu au cours de ses six années d'existence un club prospère où il faut bon vivre et s'entraider dans un climat de bonne humeur. Vous n'avez qu'à y mettre les pieds une seule fois et il sera difficile d'en repartir.

Tout d'abord, vous êtes

portés sur l'ancien Moulin Fraser (compagnie de sciage passée au feu dans les années '60), où il ne restait plus que du bran de scie. Sans aucune subvention, ils ont fonctionné tant bien que mal pour ensuite obtenir en '76, l'aide de 52 personnes de Cabano et de la région qui ont accepté de financer le Club. De plus, les ponts flottants sont loués au Fédéral et l'on charge actuellement \$0.2½ du

Selon M. Hudon, il y a même une zone écologique le "Parc Clair Soleil", situé tout près du Club où des oiseaux d'espèces rares feront la joie des fervents de la nature. Proximité des lieux et services.

Hôtels, motels, restaurants, bureau de poste,

hôpital, terrains de camping, centre d'achat sont à proximité du Club de Yatch de Cabano tout en ayant l'impression d'être en pleine nature et sans le bruit de la ville.

De plus, divers services vous sont offerts par les responsables du conseil d'administration. Ainsi,

M. Gilles Voyer sert de superviseur et voit au bon ordre sur les quais, Réjean Dumont s'occupe de l'installation des quais, François Nault est le directeur du comité de la voile, Jean-Marc Beaulieu règlera vos problèmes d'essence et Ben Martin organisera pour vous en saison des épluchettes de

blé d'inde, homard, excursions...

Enfin, pour terminer notre "excursion" au Club de Yatch de Cabano, notons que le Club privé donne des services publics avec une possibilité d'emplacement de 125 bateaux sur un quai de 2,000 pieds.



Le commodore Guy Hudon.



Une partie des ponts flottants du Club de Yatch de Cabano.

accueilli par le commodore du Club, M. Guy Hudon qui ne donne pas sa place pour taquiner et vous relater toute l'histoire du club puisqu'il en est l'un des fondateurs.

L'oeil moqueur, il vous dira: "Je crois que vous aimerez ça, ici chacun s'aide et personne ne se fait prier et puis, une marina en plein centre-ville, c'est rare... Non, y'a pas à dire c'est le plus beau coin du monde!

Puis l'air mi-sérieux, ce conteur-né vous parlera... parlera et vous apprendrez que...

Le Club a été fondé en 1973 par Guy Hudon, Fernand D'Amours, Louis Morneau et Claude Desbiens. 1800 voyages de sable fournis par la ville de Cabano ont été trans-

portés à chaque emplacement de bateau.

Des gens d'un peu partout

Le Club de Yatch de Cabano reçoit des "navigateurs", d'un peu partout dans la province: Rivière-du-Loup, Edmundston, Québec, Montréal, Rimouski et des alentours du Lac Témiscouata. Il en coûte \$20.00 par carte de membre et si vous possédez une roulotte, un stationnement est mis à votre disposition moyennant un prix de location pour l'été où vous pourrez l'installer avec tous les services nécessaires.

Activités

Cinq compétitions de voile sont organisées du-

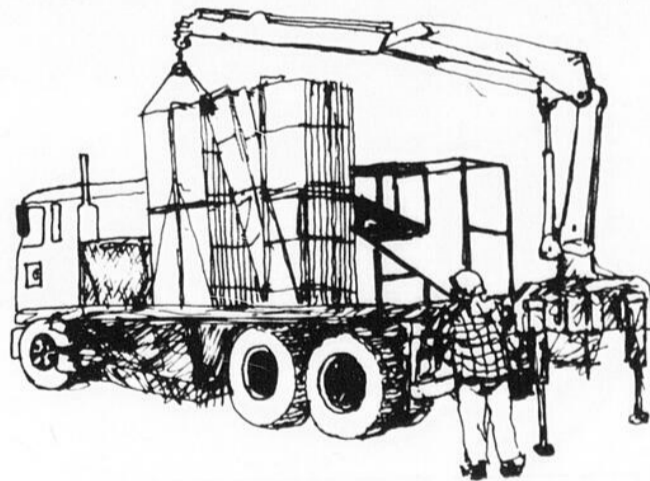
rant la saison estivale en plus d'un ballet aquatique qui se tiendra le 21 juillet et la traversée du lac Témiscouata prévue pour le 22 juillet.

De l'autre côté de la rive, face au lac, se trouvent des plages très propres, de l'avis du commodore Hudon et vous pouvez toujours naviguer sur le lac peu importe le vent puisque vous n'êtes pas limité par l'espace.

Voilier, yatch, tout genre d'embarcation est permis et le ski nautique en attire plus d'un.

VITE ET BIEN A UN PRIX INFÉRIEUR, EST NOTRE DEVISE

POUR LE COFFRAGE DES FONDATIONS



NOUS POSSEDMONS UN EQUIPEMENT SPECIALISE QUI PERMET DE FAIRE LE COFFRAGE ET LE DECOFFRAGE D'UN SOLAGE EN 1½ JOURNEE A DES PRIX JAMAIS VUS DANS LA REGION.

Hénault et Gosselin INC.

409 TEMISCOUATA, RIVIERE-DU-LOUP, 862-9548



Le chalet du Club de Yatch de Cabano.

le conseil en bref

Par Lyne Chassé.

Deux dossiers importants ont été traités entre autres lors de la dernière séance du conseil municipal du 9 juillet, soit la Banque de Montréal et la Maison des Jeunes.

Banque de Montréal

L'Association des Marchands de Plaza Lafontaine a

fait parvenir au conseil une copie de la lettre envoyée au Ministre des Affaires Culturelles, M. Denis Vaugeois dans laquelle elle prend position face à la démolition de la Banque de Montréal. Elle y fait savoir qu'advenant le cas où l'immeuble de Montréal n'est pas démolit et est conservé comme bien culturel elle souhaite qu'il continue d'être utilisé à des fins commerciales et qu'il ne devienne pas un éléphant blanc.

Pour sa part, la Cité a précisé qu'elle avait déjà

accordé à la Banque de Montréal le permis de démolition de l'immeuble du 428 Lafontaine pour s'en construire un nouveau plus fonctionnel au même endroit.

Par la suite, on sait que le Ministre des Affaires Culturelles a avisé la Banque de Montréal de son intention de classer comme bien culturel l'immeuble de la Banque qui a eu pour effet, selon la Banque de Montréal, d'empêcher la réalisation de son légitime programme de modernisation de ses succursales alors que les institutions bancaires rivales ont pu le faire en toute quiétude. C'est ainsi à la vue de tous ces motifs invoqués que le Conseil demande au Ministre des Affaires Culturelles, M. Denis Vaugeois de se raviser et de ne pas classer comme bien culturel la succursale de la Banque de Montréal située à Rivière-du-Loup.

La Maison des Jeunes, déficit de \$2,000.00.

La Cité a répondu par la négative à la demande de la Maison des Jeunes de tenir un pont payant aux intersections McKay et Boulevard Cartier le 21 juillet prochain. La raison fournie, par le Maire suppléant Me Hubert Bédard, signale qu'après avoir étudié la demande, la Ville a conclu que cette activité s'avérait beaucoup trop dangereuse, et peu sécuritaire si l'on considère les accidents qui auraient pu se produire.

Par contre, Me Bédard soulignant la sympathie du Conseil à l'égard de la Maison des Jeunes, lui a conseillé de rencontrer M. Venance Pelletier, directeur du Service des Loisirs et des Parcs, pour chercher un autre moyen de recueillir des fonds.

Aéroport de Rivière-du-Loup

La Ville de Rivière-du-Loup signera un bail par lequel le Ministre des Transports du Canada louera à la Corporation de la Cité de Rivière-du-Loup, pour le prix de \$1.00 par année, pour une période d'un an à partir du 1er juillet '79, et, par la suite d'année en année mais n'excédant pas une période de 5 ans, un terrain de 607.61 acres situé dans la paroisse Notre-Dame-du-Portage et comprenant l'aéroport de Rivière-du-Loup.

Responsable du site d'enfouissement sanitaire.

Sur la recommandation du Comité du Transport routier, M. Paul Couillard a été engagé comme responsable du site d'enfouissement sanitaire pour la période de probation ainsi qu'opérateur de machinerie lourde. M. Couillard est entré en fonction le 16 juillet. A partir de cette date également, M. Jean-Guy Dubé a été engagé comme opérateur de machinerie lourde.

Villes et villages fleuris

La Cité de Rivière-du-Loup s'inscrit au concours Villes et Villages fleuris du Québec, 2ième catégorie, concours organisé par la Fédération provinciale sous l'égide du Ministère de l'Agriculture du Québec.

Réaménagement du Parc Industriel

Les services de Gaston St-Pierre et Associés Inc., seront retenus pour préparer les plans de réaménagement du parc industriel de la Cité et ce, conformément à l'offre de services transmise le 27 mars '79 à l'ingénieur municipal par M. Christian Jaffry, urbaniste.

Dépenses de voyage

Le Maire et son épouse ou son représentant accompagné de son épouse a été autorisé à représenter la Cité de Rivière-du-Loup à l'ouverture des Jeux du Québec, région Est, été 1979, qui aura lieu à Chandler le 26 juillet prochain et ses dépenses, à cette fin, seront payées par la Cité.

Comptes et salaires.

La liste des comptes et salaires de la Cité au montant de \$770,928.88 pour le mois de juin a été approuvée.




C'était la première fois, le 9 juillet dernier, que Me Hubert Bédard, échevin, remplaçait comme maire suppléant, le Dr. Yves Godbout, maire de la Cité de Rivière-du-Loup à la séance régulière du conseil

municipal. Le mandat de Me Bédard s'étendra du 1 juillet au 30 novembre. Me Bédard apparaît au centre de la photo entouré des échevins de la Ville.

CONCESSIONNAIRE
CHEVROLET OLDSMOBILE
DE VOTRE REGION

BEAU CHOIX
DE CHEVROLET, BEL-AIR, CAPRICE, IMPALA.



Claude Pelletier	Origène Belzile.
Jos Lemieux	Marcel Caron

UNE EQUIPE
PRETE A VOUS SERVIR

ARTHUR SIROIS LTEE

70 FRASER RIVIERE DU LOUP

862-6373

Le St-Laurent-Echo
pour vendre vite et bien

862-1774

Pointe de Rivière-du-Loup:

Réglementation visant l'ordre

Par Lyne Chassé.

Afin de maintenir l'ordre à la Pointe et d'éviter les abus, la Ville de Rivière-du-Loup, a amendé son règlement 573, en y spécifiant les terrains de camping, plages publiques et stationnements municipaux.

C'est ce que nous a fait savoir M. Henri April, directeur de la Sûreté municipale de Rivière-du-Loup, mercredi dernier. Selon M. April, plusieurs plaintes avaient été portées par les gens qui se rendaient à la Pointe de Rivière-du-Loup pour y effectuer des ballades ou pour y camper.

Un rapport, fait par les forces policières démontre, de l'aveu du directeur, que depuis l'application du règlement, le nombre de méfaits a considérablement diminué à la Pointe. Ainsi, la fin de semaine de la Confédération, les policiers donnèrent quelque 150 avis en rapport à l'abus de boisson, propreté des lieux et bruit. Par ailleurs, la fin de semaine du 7 juillet, la police note 4 ou 5 expulsions et aucune plainte.

M. April tient à préciser qu'il y a toujours avertissement avant qu'une sanction ne soit appliquée.

Voici en résumé le règlement no 772 entré en vigueur le 26 juin '79, règlement qui amende la réglementation no 573:

Règlement no 772:

Article 1

"Il est défendu à toute personne, dans les rues, parcs, places publiques, sur les plages publiques, de faire ou allumer des feux de joie ou des feux de camp sauf aux endroits spécialement aménagés à cette fin par la Cité de Rivière-du-Loup".

Article 2

"Il est défendu de jeter ou lancer des papiers, rebuts, bouteilles et pierres ou autres projectiles dans les rues, parcs, places publiques, sur les plages publiques municipales, ainsi que sur les stationnements et campings municipaux de la Cité".

Article 4

Il est défendu de boire de la bière ou autres boissons alcooliques sur un trottoir, dans une rue, un parc, une place publique, un stationnement municipal, une place publique ou un terrain de camping municipal".

Dans tous les cas de manquements au règlement, des amendes de \$25.00 à \$300.00 sont prévues et à défaut de paiement, un emprisonnement d'au plus deux mois.

Notons que des affiches seront bientôt installées à la Pointe pour renseigner la population et l'inciter à l'ordre et à la prudence.

M. April nous faisait également part de l'embauche de deux étudiants pour l'été dont la tâche est de surveiller les aires de stationnement en ville. M. April se dit très satisfait de cette expérience qui, à date, s'avère positive.



M. Henri April, directeur de la Sûreté municipale de Rivière-du-Loup.

Echange de jeunes travailleurs d'hôpitaux entre Rivière-du-Loup et la Vendée

Lundi le 11 juillet, un groupe d'une quinzaine de jeunes employés de soutien d'hôpitaux de Vendée, en France, étaient de passage à l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup. Ils furent l'objet d'un vin d'honneur et prirent leur repas du midi à la cafétéria de l'établissement qu'ils consacreront ensuite l'après-midi à visiter. Le surlendemain, ils de-

vaient cette fois être reçus à l'Hôpital St-Joseph.

Outre les hôpitaux, ils visiteront au cours de leur séjour à Rivière-du-Loup une ferme, une tourbière, une industrie et plusieurs sites d'intérêt touristique. En neuf jours, ils se familiariseront avec les milieux de travail et de vie propres à un groupe de travailleurs d'hôpitaux

loupérois de leur âge qui étaient leurs hôtes et qui leur retourneront leur visite en se rendant eux-mêmes en Vendée au mois d'août.

Cet échange de stagiaires organisé par l'Office franco-québécois pour la Jeunesse est subventionné par les gouvernements québécois et français. Il a pour but de permettre à de jeunes travailleurs de cha-

que société de connaître ceux de l'autre pays et d'échanger avec eux sur différentes questions: les conditions de travail, les loisirs, la vie politique, sociale et culturelle etc... C'est une expérience enrichissante qui peut permettre à ceux qui y participent de percevoir les ressemblances fondamentales au-delà des différences superficielles.

MERCERIE
YVES
ROGER INC.

154 LAFONTAINE,
RIVIERE-DU-LOUP



862-3463

LIQUIDATION DE LINGE D'ETE

30% A 50%

DE REDUCTION

20%

DE REDUCTION

POUR LES HABITS SUR MESURE
DURANT LE MOIS DE JUILLET

Remerciements des retraités du C.N.

Au nom du président du Conseil de Rivière-du-Loup de l'Association des Retraités et Dames auxiliaires du C.N., M. Raoul St-Pierre, la secrétaire correspondante de ce Conseil et organisatrice de la rencontre sociale du 16 juin dernier, Mme Berthe L. Marquis, tient à réitérer des remerciements à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, ont contribué au

succès de cette rencontre.

Mme Marquis, désire mentionner, entre autres, les généreux donateurs de prix de raffle et les commanditaires, les retraités qui ont transporté les membres du Conseil provincial en provenance par train de Montréal, au restaurant "Le Goéland" de la Pointe, pour leur

permettre de se restaurer. Des remerciements vont aussi au personnel, au cuisinier et au surveillant de la Polyvalente Saint-Pierre pour leur accueil, le talent culinaire et l'obligeante serviabilité, les préposés aux rafraîchissements, les vendeurs de cartes d'entrée.

Des remerciements vont aussi aux distribu-

teurs régionaux de Coca-Cola, de Sprite, des bières Molson et O'Keefe. Au propriétaire des magasins Métro de Rivière-du-Loup, qui a défrayé le coût d'impression des cartes d'admission, le propriétaire de l'Imprimerie du Saint-Laurent Limitée, donateur des billets de raffle. Remerciements aussi à la Caisse Populaire Thibodeau et son direc-

teur gérant pour une contribution substantielle au fonds du Conseil de Rivière-du-Loup, aux journaux locaux pour la publicité gratuite faite à l'événement, aux responsables de la raffle durant la soirée et à leur équipe de vendeuses.

Enfin, l'organisation exprime sa gratitude envers le maire, M. Yves

Godbout, qui s'est rendu saluer le Conseil provincial à l'hôtel Saint-Louis, et qui, n'ayant pu le faire à cause de circonstances incontrôlables, a voulu laisser un message d'amitié.

Encore une fois, à tous et chacun des artisans de cette réussite, le Conseil local exprime sa plus vive reconnaissance.

PROFITEZ DE L'ETE

POUR VOS TRAVAUX DE PEINTURE, confiez-les à



Raoul April

25 rue St-Henri
Tél.: 862-6497

Entrepreneur peintre
et dépositaire régional



Peinturage intérieur & extérieur. Joints de gyproc.

Commercial, industriel & résidentiel

Nous utilisons "BETONEL DECORATION" la peinture classée parmi les meilleures dans le bulletin

Cooprix Information de juin 1979.

En spécial

Photos murales à **38.95** Latex intérieur à **11.50**

Peinture 710 semi-lustre à **11.00** Primer intérieur à **9.50**
etc...



Raynald Pelletier, St-Eléuthère, Absent Renaud Thibault, St-Eléuthère, Delphis Roy, Escourt, Georges Comeau, secrétaire-trésorier, Lionel Charest, Maire, Camille Sozio, Escourt, Pierre Cossette, Sully, André Théberge, Sully.

Ville Pohénégamook:

Engagement de deux secrétaires

[L.B.]—Les citoyens de Ville Pohénégamook pourront bénéficier, dans l'avenir, des services de deux nouvelles secrétaires; soit, Mlles Denise Pelletier du quartier Sully au municipal et Diane Bastille aussi du quartier Sully aux services des loisirs.

Ce choix, reposant sur des examens fabriqués par la municipalité de Ville Pohénégamook, a grandement été critiqué par M. Camille Sozio, échevin d'Escourt, qui a reproché plus particulièrement au Maire, Lionel Charest, et au secrétaire-trésorier, M. Georges Comeau, tous deux de Sully, que le hasard se jette plus

souvent qu'à son tour sur la population du quartier de Sully, comparativement aux autres quartiers soit St-Eléuthère et Escourt.

M. Georges Comeau a vite fait de reprendre M. Sozio en lui rétorquant que le comité de sélection avait reçu l'aide du Centre de Main-d'oeuvre du Canada, pour avoir le plus d'impartialité possible. Des 19 demandes faites au Centre de Main-d'oeuvre, huit avaient été retenues. Le choix devait se déterminer à partir des résultats obtenus à cet examen. Il ne pouvait donc y avoir partialité, toujours selon Monsieur Comeau.

Une proposition de déménager la Marina sur le terrain 4-H., tout près de la base de plein-air à Escourt, a aussi fait l'objet de longues discussions, à cette dernière assemblée municipale de Ville Pohénégamook. Comme personne ne pouvait s'entendre sur ce point, M. Raynald Pelletier, échevin de St-Eléuthère, proposa une étude de rentabilité sur le terrain actuel ainsi que sur le terrain 4-H. Sur ce, il y eut ajournement de l'assemblée jusqu'au lundi 9 juillet. C'est à ce moment que les résultats de l'étude concernant la marina devront être divulgués. D'autres informations vous seront transmises dans le prochain numéro.

Trust Royal Courtier Services immobiliers Roland Von Saenger, Directeur 724-6121	 Rue Dugal, centre-ville. Jacques Tardif, 862-2055.	 Ferme avec roulant, St-Rock-des-Aulnaies. G. Proulx, 862-2812.	 Maison 2 étages, magnifique vue sur le fleuve. Jacques Tardif, 862-2055.	 St-Pascal 28 x 42, grand terrain. René Lapointe, 862-9401.	REPRESENTANTS Jacques Tardif 862-2055 Gérard Proulx 862-2812 Carole Rioux 862-7423 René Lapointe 862-9401	
	 28 x 44, logement 4 1/2 au sous-sol. Jacques Tardif, 862-2055.	 Bungalow 31 x 44, sous-sol fini. Gérard Proulx, 862-2812.	 Maison mobile, 14 x 70, Parc Mailloux, C. Rioux, 862-7423.	 Maison 2 logements. Village St-Antoine. Carole Rioux 862-7423.		
	Terrains 8,000 p.c. situés à Cacouna. Jacques Tardif, 862-2055.	 3 logements, Cacouna, G. Proulx, 862-2812.	Chalet meublé, lac Témiscouata, très belle construction, à prix d'aubaine. C. Rioux, 862-7423.	A vendre, 2 commerces, centre-ville. Bons revenus. Possession immédiate. G. Proulx, 862-2812.		 Centre-ville, 9 pièces. Jacques Tardif, 862-2055.
	2 terrains situés à Rivière-du-Loup, 8,000 p.c. et 10,000 p.c. C. Rioux, 862-7423.					

Pépinière St-Modeste

La plus productive au Québec

Par Lyne Chassé.

Avec un taux de production de 8 millions par année, la Pépinière de St-Modeste est la plus productive des pépinières gouvernementales à vocation de reboisement au Québec.

Fonctionnant avec un budget de \$677,000.00 pour l'année '79-'80, la pépinière de St-Modeste a produit cette année 5 millions en épinettes, 1,5 millions en pins, 1,3 millions en mélèzes et 200,000 sapins.

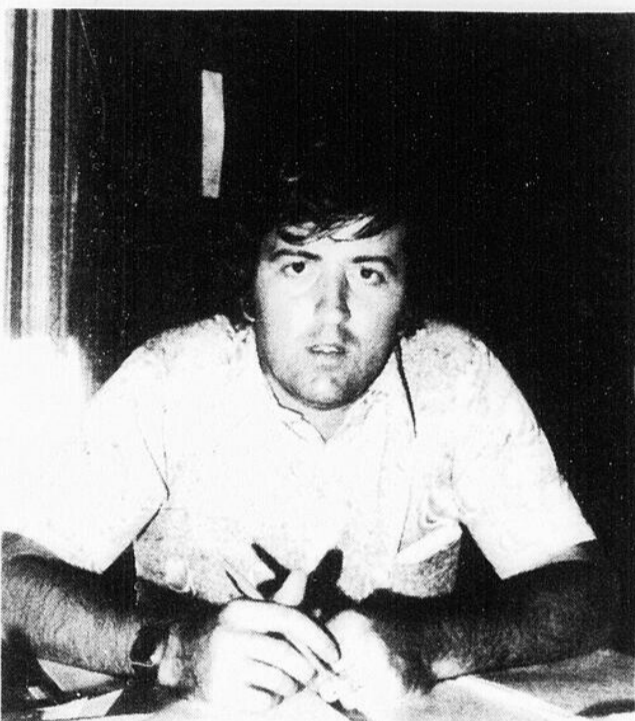
Elle se spécialise dans la culture de plants qui vont directement au reboisement mais de plus en plus, nous assure le directeur de la Pépinière, M. Lionel Godbout, ingénieur forestier, elle tend à accentuer sa production vers les semis de reboisement qui vont être transférés dans d'autres pépinières qui elles, vont les laisser grandir de 2 à 3 ans avant de les reboiser.

La pépinière St-Modeste fournira pour les terres privées du Bas St-Laurent Gaspésie 1,316,000 plants et 2,358,000 dans le secteur public, ceci afin de remplacer la matière ligneuse déjà engagée dans la production des bois de sciage et des pâtes à papiers.

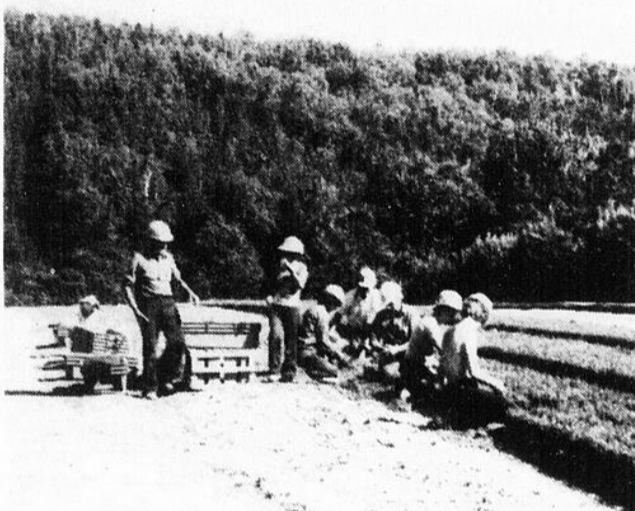
M. Godbout explique le haut taux de production de la pépinière St-Modeste parce que, selon lui, il y a économie d'échelle due au volume de production.

De plus, des hommes d'expérience travaillent à la Pépinière St-Modeste. Ainsi serez-vous curieux d'apprendre que sept permanents travaillent à la pépinière dont un directeur, M. Lionel Godbout, ingénieur forestier, le contremaître, M. Ernest Gagnon, l'agent de bureau, Clément Landry, le technicien forestier, Jean-Yves Guay. Au personnel de soutien, on retrouve M.

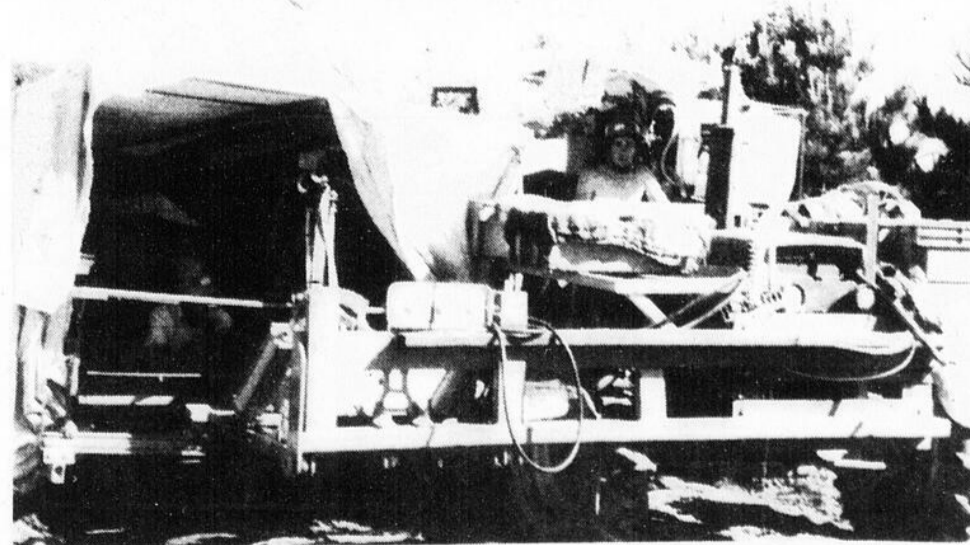
Emilio April, menuisier, Philippe Michaud, mécanicien et Benoît Deschênes, homme d'entretien.



M. Lionel Godbout, ingénieur forestier et directeur de la Pépinière St-Modeste.



Des employés au travail en train de ramasser des plants d'épinette blanche de deux ans prêts au repiquage.



La présente photo nous montre la repiqueuse importée d'Allemagne, repiqueuse qui permet de doubler le repiquage et la qualité de rendement.

La pépinière St-Modeste est également pour les gens de la région un bon employeur puisqu'en période de pointe soit de la mi-avril à la mi-septembre, elle emploie 150 occasionnels.

L'équipement est un autre facteur de réussite de la Pépinière St-Modeste: 3 camions, 4 camionnettes, 9 tracteurs de ferme, 3 extracteurs de plants mécaniques, 1 système d'irrigation évalué à \$200,000.00 enfoui sous la terre, 5 pulvérisateurs

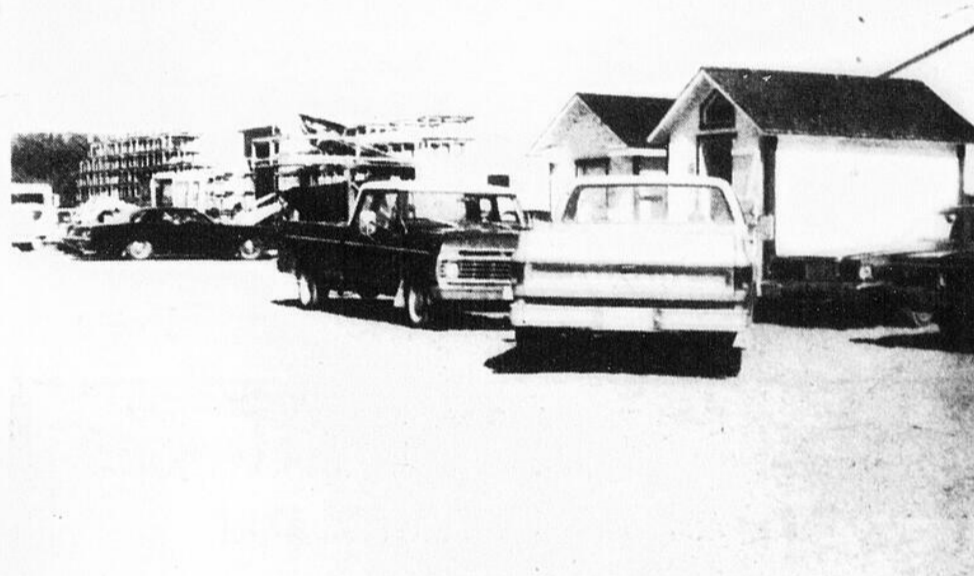
et divers autres appareils pour la culture des semis forestiers.

Créée en 1961, la pépinière St-Modeste n'a cessé de s'agrandir au fil des ans. D'ailleurs, elle vise pour l'an prochain une production de 10.5 millions et il en coûtera \$90.00, par 1000 plans en moyenne.

Actuellement, elle produit 400,000 plants par jour pour une quantité totale de plants en pépinière de 40 millions: 10

millions en repiqués et 30 millions en semis. La pépinière a comme principale activité l'ensemencement, la production de semis et le repiquage.

Lors de l'entrevue que nous accordait M. Lionel Godbout, directeur de la Pépinière, il nous signalait qu'il n'y avait pas de ségrégation dans l'ouvrage et qu'une femme qui le désirait, pouvait conduire un tracteur, alors si l'expérience vous tente, hommes et femmes sont attendus.



Une partie des bâtiments de la Pépinière St-Modeste.

ATTENTION

VOUS PENSEZ VOYAGE?

TOUS LES VOYAGES ANNONCES DANS LES JOURNAUX DE MONTREAL OU QUEBEC SONT DISPONIBLES CHEZ NOUS... ET AU MEME PRIX.

PENSEZ A NOUS!

Nos conseillers professionnels se feront un plaisir de vous fournir les renseignements.

LES VOYAGES

EMÉRILLON inc.

30 ST-JOSEPH RIVIERE DU LOUP, Q.U.B.

Au terminus des autobus, 862-0855

Détenteur d'un permis provincial.

L'ART DE BIEN VOYAGER

Vente sur le Trottoir:

La meilleure année

[L.C.]—Depuis maintenant cinq ans que la Vente sur le trottoir existe, cette année semble celle qui a attiré le plus de participation de la population et une augmentation accrue du tourisme.

Tel était l'avis de M. Claude Defoy, président de l'Association des Marchands de Plaza Lafontaine, vendredi le 13 juillet, avant dernier jour de la Vente sur le trottoir.

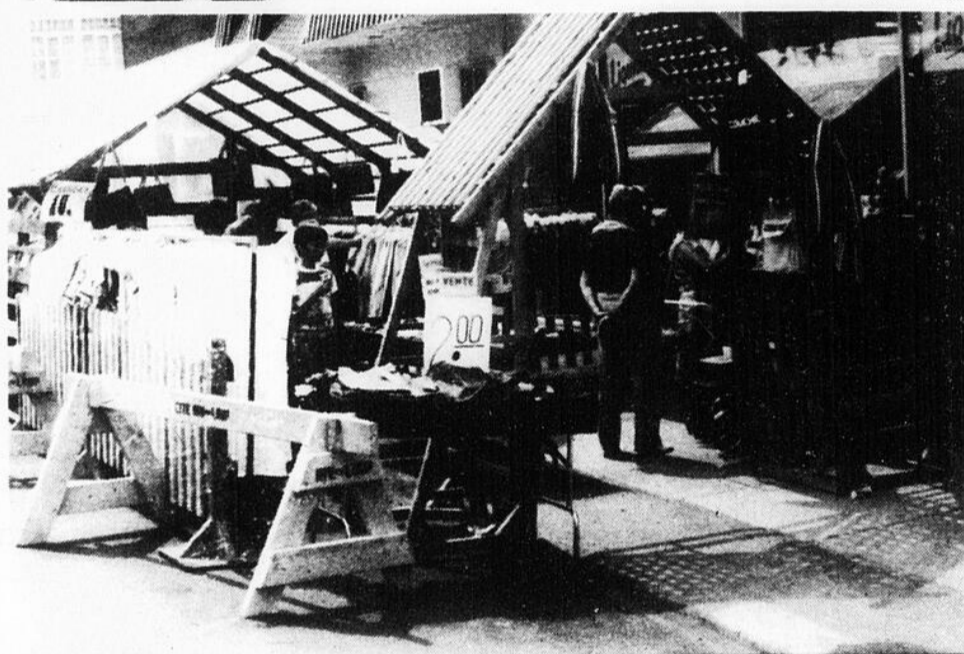
M. Defoy nous faisait cette déclaration alors qu'il venait d'effectuer une tournée où il avait rencontré les marchands de la Plaza Lafontaine.

La température a été clémente, selon le président, et c'est là, certes un gros facteur de réussite.

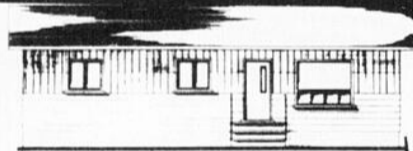
D'ailleurs, le comité du trottoir a incité fortement les commerçants à sortir leur marchandise sur le

trottoir et tout a été mis en oeuvre pour animer la rue: la ballade, la création d'une mascotte, des soirées disco, compétitions de roulis-roulant, tirage de la moto du bonheur et spectacle de parachutistes.

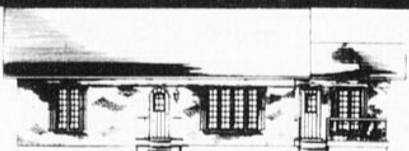
Nous publions pour vous quelques images qui démontrent l'affluence qu'il avait la semaine dernière sur la rue Lafontaine.



**ACHETE TON KIT
DIRECTEMENT DU
MANUFACTURIER**



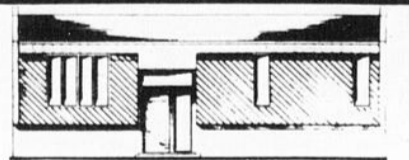
LA MATAPEDIA
6,800.⁰⁰



L'ANCETRE
10,700.⁰⁰



LA NORMANDE
9,100.⁰⁰



LA FUTURISTE
8,700.⁰⁰

GOSCOBEC

Tél.: 862-9628

**Hôtels &
restaurant
pour location**



Tables de Pool, machines d'amusements phonographiques, 30 rue Ste Marie, Rivière-du-Loup, tél: 862-6037.
21-1a.



Les Voiliers de la Baie

Distributeur de : Bayfield 25' - 29' - 32'

Disponible immédiatement pour livraison un 32'.

Nos voiliers offrent des caractéristiques spéciales permettant une navigation sécuritaire sur le fleuve et le golfe Saint-Laurent.

Marina
Baie St-Paul
Co. Charlevoix
Tél.: 1-435-6490
Tél.: T-651-4510

Festival de chansonniers à Rivière-du-Loup

L'hôtel St-Louis Inn de Rivière-du-Loup sera l'hôte les 29 et 30 juillet prochains, du premier grand festival de chansonniers à être présenté dans l'Est du Québec.

Mis sur pied par un groupe de personnes désireux de relancer certaines festivités dans la Cité des Loisirs, une douzaine de chansonniers, dont plusieurs de la région, se produiront sur

la terrasse extérieure du Café St-Honoré à partir de 15.00 heures, dimanche le 29 juillet et ce, jusqu'à la fermeture de l'établissement. Le lendemain, lundi, les activités se poursuivront au même endroit et aux mêmes heures. En cas de mauvaise température, les activités auront lieu telles que prévues, mais cette fois, à l'intérieur du bar le Louperivois de l'hôtel St-Louis.

Du nombre des chansonniers qui seront pré-



Claude Ruest

sents au festival, notons la participation de talents locaux tels: Gaston Chouinard, Martin Soucy et les frères Chouinard, Serge Métivié, Yvan Dionne, Claude Ruest, Nicole April et quelques autres.

Quant aux autres chansonniers, ils n'en seront pas à leurs premiers spectacles à Rivière-du-Loup ayant eu la chance d'être en vedette au St-Louis. Notons la participation des Jean Gagnon, André Bernard, Maurice Bouchard, Alain Lamontagne.



Les Tourlous

Guy Cardinal et les Tourlous.

L'admission pour ces

deux journées du festival des Chansonniers est tout à fait gratuite et il serait peut-être bon d'ajouter que les enfants auront eux aussi de quoi s'occuper, car des clowns verront à leur divertissement et différents jeux seront à leur disposition.

Cette activité estivale se veut avant toute chose, un excellent moyen de divertissement tout en donnant la chance à plusieurs chansonniers fort prometteurs de se faire valoir sur scène.

Il est de plus en plus question que ce festival de chansonniers soit une activité appelée à se perpétuer chez-nous, à condition bien sûr, que la réponse du public soit positive. Après le festival d'été, les promoteurs de ce projet fort intéressant, espèrent de tout coeur

que la population Louperivoise saura garder dans ses traditions, une activité annuelle qui saura progresser à la mesure de sa participation.



Andrée Bernard

La C.A.R.T. conteste les propositions de Bell Canada

Le comité de la téléphonie de la Coopérative d'Aménagement des Ressources du Transcontinental (C.A.R.T.), soumettra bientôt ses représentations au Conseil de la Radio et des Télécommunications du Canada (C.R.T.C.) et à Bell-Canada pour obtenir que cette dernière compagnie revise ses positions en matière de tarifs pour le service qu'elle assure dans ce territoire.

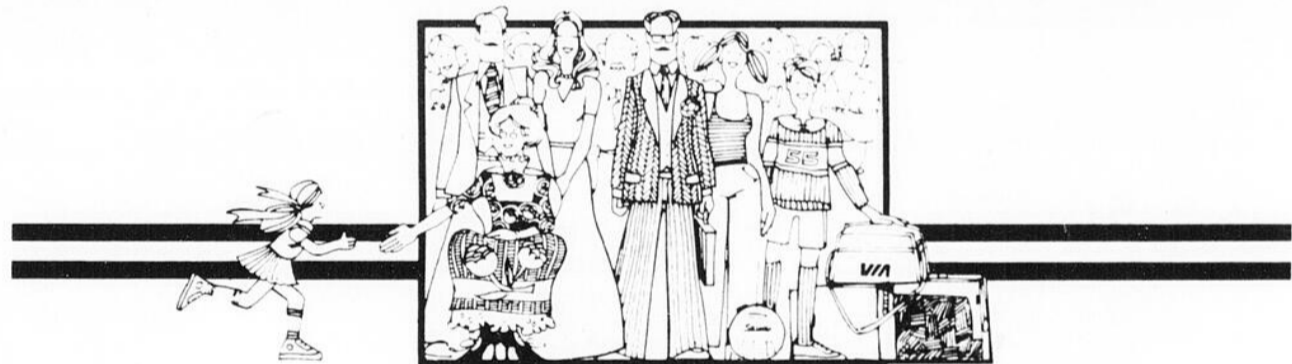
Depuis deux ans, déjà, la C.A.R.T. se préoccupe de l'amélioration des services téléphoniques dans le Transcontinental. Un comité de la téléphonie a été formé et se compose de cinq personnes provenant des localités de Rivière-Bleue, St-Jean-de-la-Lande, St-Elzéar et St-Athanase.

Ce comité vient de compléter une étude portant sur le secteur à tarif de localité pour les localités déjà mentionnées et sur l'abolition des tarifs interurbains entre l'indicatif 893, région de Rivière-Bleue, et les indicateurs 854, région de Capano, 899, région de Notre-Dame-du-Lac, et 853, région de Ville-Dégelis.

-Critères remplis-

Les conditions pour se qualifier pour le tarif à secteur de localité sont d'être vingt-cinq abonnés ou plus voulant se prévaloir d'une ligne privée ou semi-privée et être localisée dans un secteur en expansion. Selon les recherches du comité, les localités de St-Jean, St-Elzéar et Pied-du-Lac sont éligibles à ce service malgré l'avis contraire de Bell.

Quant à l'abolition des frais d'interurbain entre l'indicatif 893 et les indicateurs 854, 899 et 853, cette mesure est conditionnelle à la communauté d'intérêt entre les groupes concernés. Des études sur ce sujet ont été faites par Bell, mais datent de 1977, alors que depuis ce temps, des organismes tels que le Groupement Forestier du Transcontinental, la Coopérative d'Aménagement des Ressources du Transcontinental, l'Association Coopérative de Culture Maraîchère de Packington le C.L.S.C. du Transcontinental et le Service d'Extension de la Main-d'oeuvre sont entrés en activité dans le territoire. Aussi, la communauté d'intérêt sur le territoire s'est accrue considérablement.



Place aux groupes!

de 15% à 40% de réduction!

Chez VIA, les groupes, on s'en occupe! Avec des réductions de 15% à 40%, voyager en groupe est devenu une façon particulièrement agréable d'économiser... entre amis.



Il y a plusieurs façons de former un groupe

Pour former un groupe, il suffit d'être trois adultes ou plus, voyageant ensemble, et c'est fait! Et il y a toutes sortes de groupes: des groupes d'hommes d'affaires qui partent pour un colloque; des groupes d'âge d'or qui font une sortie; des groupes de jeunes qui partent en excursion; des groupes d'amis qui vont rejoindre des amis... bref, il y a autant de groupes que de bonnes raisons de se regrouper.



La famille: un groupe qui a sa place

Chez VIA, la famille constitue un groupe privilégié car deux enfants payant demitarif sont considérés comme un adulte pour ce qui est des tarifs de groupe. Alors, voyagez donc en famille!

Les réductions sont bonnes toute l'année

De 3 à 9 adultes:	15% de réduction
De 10 à 29 adultes:	25% de réduction
De 30 à 45 adultes:	33 1/3% de réduction
46 adultes ou plus:	40% de réduction

Le tarif minimum, après réduction, est de \$4 pour l'aller simple.

Il y a toute une gamme de tarifs ÉCONO-CHOIX: les tarifs aller-retour, les tarifs Sagesse, les tarifs Enfants et la carte CANRAILPASS. Pour connaître celui qui répond le mieux à vos projets de voyage et

pour plus de renseignements sur les conditions à respecter, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA.

l'invitation au voyage.



Tél.: 862-7663

Jean-R. de Lorimier, O.D.
DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE

Centre Médical de Rivière-du-Loup

- Vision des enfants
- Lentilles de contact à port prolongé
- Service professionnel complet (examen visuel et choix de montures)

242, rue Lafontaine - Rivière-du-Loup, Qué.
G5R 3Z5



coop

TOMATES DE CHOIX COOP

BTE 28 OZ.

.53



SAUCE HOT CH

14.1 OZ. 4 POUR

1.0

PAPIER ESSUIE-TOUT ROYALE 2 ROUL.

1.09



PAPIER TOILETTE ROYALE 4 ROUL.

1.19

CAFE INSTANTANE MAXWELL HOUSE

10 OZ.

4.99



RELISH SUCREE HABITANT

BOC. 24 OZ.

.85

BISCUITS LIDO

MIX 100, SAC 900 GR.

1.87

CHARBON BOIS

SAC 20 LBS.

3.39

BEURRE DE CAMEL VACHON

CONT. 400 GR.

.59

GARNITURE A DESSERT

DREAM WHIP

BTE 3 OZ.

.59

BRIQUETTES DE CHARBON DE BOIS

SAC 20 LBS.

3.39

VINAIGRE BLANC SCHWARTZ

CONT. 80 OZ.

.95

POULET UTILITE SA
5 A 6 LBS. LA LB .99

VIANDES TRANCHEES MAPLE L
8-VARIETES. PQT 6 OZ

JAMBON DANS LA FES
CUIV. PRET A SERVIR

PARTIE DE LA GROUPE 1.09

1/4 PARTIE DU JARRET 1.19

STEAK CENTRE 1.59

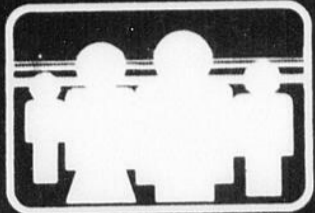
SAUCISSES FUMES
MAPLE LEAF
REG. OU TOUT BOEUF.
PQT 16 OZ
1.35

PLUSIEURS PRODUITS

POUR VENTE RAPIDE

VENTE WESTERN

Plus que des amis
une famille à votre service!



Centre d'achats de
Rivière-du-Loup

NOT CHICKEN ESTA



.00

**JUS DE TOMATES DE FANT.
HEINZ**

BTE 19 OZ.

.29



**DETERGENT EN POUDRE
OXYDOL**

BTE 6 LT.

2.89



SAUCISSE FRAICHE

COOP

1.09 LA LB.

**MAPLE LEAF
.73**

SAUCISSE, MAPLE LEAF

1.09 LB.

1.19 LB.

1.59 LB.



**BOLOGNE FUME
OU CIRE MAPLE LEAF**

MORCEAUX LB.

1.09

**JUS FRUITS SCOTIAN
GOLD**

48 OZ.

.59



**PAPIER MOUCHOIRS
ROYALE**

333 S.



.59

**AU KIOSQUE FRUITS & LEGUMES
DANS LE MAIL**

CANTALOUPS

PRODUIT CALIFORNIE GR. 23
CANADA NO 1 CHACUN

.75



**BANANES DOLES
OU CHIQUITA**

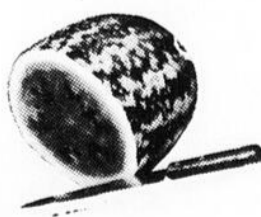
PRODUIT IMPORTE LB.

.27



MELON D'EAU

PRODUIT DE LA FLORIDE, 15 A 18 LBS A



1.99

CHOUX-FLEUR

PRODUIT DU QUEBEC, CANADA NO 1

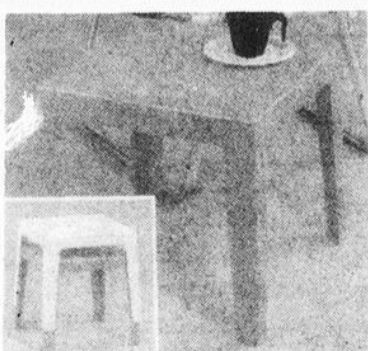


.99

CHACUN

TS

PIDE



TABLES EMPILABLES PRATIQUES

3.99

Retraités du CN accueillis à Rivière-du-Loup

[B.B.]—Près de 400 retraités du Canadien National de la région de Québec ont participé, ici, le 16 juin dernier, à une rencontre sociale organisée par le Conseil de Rivière-du-Loup de l'Association des Retraités et Dames auxiliaires du C.N.

Un souper servi à la cafétéria de la Polyvalente Saint-Pierre, a été suivi d'une soirée sociale à laquelle, outre les vétérans du C.N. et leurs épouses, venus de plusieurs régions de la province, étaient présents un groupe d'employés du C.N. encore en service et des membres du Club de l'Age d'Or de Rivière-du-Loup, et des amis des retraités.

Au cours de l'après-midi, le Conseil provincial de l'Association des Retraités et Dames auxiliaires du C.N. tenait pour la première fois une assemblée à Rivière-du-Loup.

Le souper et la rencontre sociale ont fourni à tous les participants l'occasion de fraterniser, de

renouer connaissance, d'échanger des souvenirs et de parler de projets d'avenir. Un certain nombre d'invités avaient été retenus ailleurs, et mention a été faite de leur absence.

Durant la plus grande partie de la soirée sociale, l'animateur fut M. Claude Dupuy, alors que Mme Rita Lafond faisait valoir ses talents reconnus de musiciennes comme accompagnatrice à l'orgue, durant les danses.

Cette soirée fut marquée par la mise en raffle d'une trentaine de prix, dons de généreux commanditaires.

A la même occasion, M. Raoul Saint-Pierre, président du Conseil de l'Association des Retraités et Dames auxiliaires du C.N. remettait à M. Johnny Dionne une plaque-souvenir rappelant à celui-ci les nombreux services rendus à ses confrères de travail durant ses années au service du Canadien National, soit de 1913 à 1959. C'est avec

une émotion visible que le récipiendaire a remercié les auteurs de ce geste de reconnaissance.

Parmi les invités d'honneur, en outre des membres du Conseil provincial, on notait la présence du président du même Conseil, M. Alfred Paolucci, qui siège aussi à l'exécutif national, et des dirigeants de plusieurs conseils locaux, notamment celui de Québec, dont M. Jean-Baptiste Ouellet est le président et M. Thomas Pouliot l'ex-président, et le Conseil de Mont-Joli, représenté par son secrétaire, M. Onésime Bouillon.

Dans ses remerciements, Mme Berthe L. Marquis, organisatrice de la rencontre, s'est fait l'interprète du président du Conseil de Rivière-du-Loup et du comité organisateur pour remercier toutes les personnes qui avaient répondu à l'invitation, tant de l'extérieur que de Rivière-du-Loup. Elle a laissé entendre que d'autres réunions du genre pourraient avoir lieu ici.



La photo ci-haut fait voir une partie des quelque 400 convives qui ont fait honneur au souper servi aux vétérans du C.N. et à leurs épouses à la cafétéria de la Polyvalente Saint-Pierre.

La Semaine de l'Artisan n'aura pas lieu à St-Jean Port-Joli cet été

Malgré la publicité et certains articles de presse qui laissent entendre le contraire, l'Association des Artisans de St-Jean-Port-Joli tient à préciser qu'il n'y aura pas, cette année, de Semaine de l'Artisan à St-Jean-Port-Joli.

Précédée pendant quelques années par le Festival de l'Artisan, la Semaine de l'Artisan voyait le jour l'an dernier. L'expérience s'est avérée intéressante et malgré quelques lacunes, il aurait été intéressant de la renouveler cette année. L'Association des Artisans, au nom de qui est incorporée la "Semaine de l'Artisan", a cru bon de réviser la formule de cette manifestation. Bien des raisons ont motivé cette décision. Tout d'abord, il fut question de fonder un comité permanent groupant les différents organismes de St-Jean-Port-Joli pour l'organisation de la Semaine de l'Artisan. Ces tentatives se sont avérées infructueuses compte tenu des intérêts divergents au sein de ces organismes.

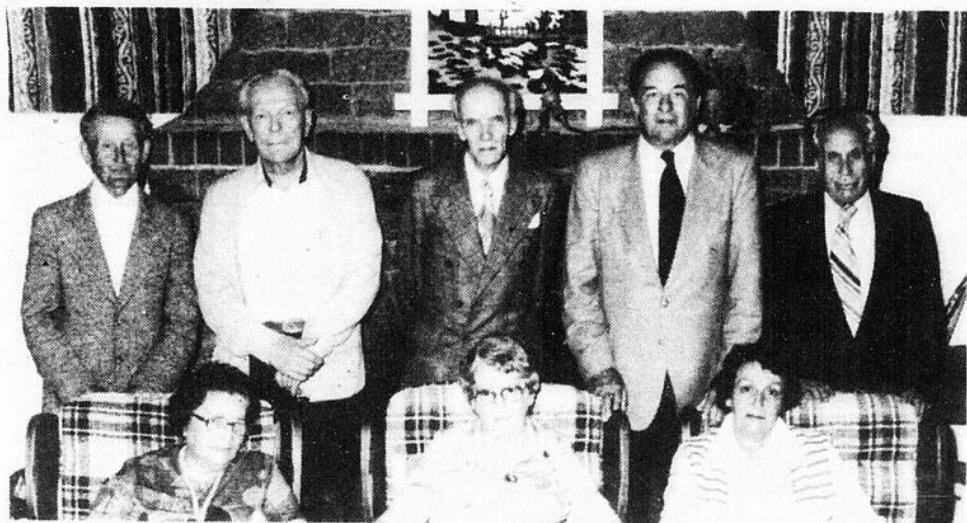
De plus, l'association pense que la formule commerciale qui prévalait depuis quelques années lors de la tenue du Festival, ne servait pas nécessairement les intérêts de ses membres, à moyen et à long terme. Souvent par le passé, on assistait à un événement qui profitait avant tout aux artisans de l'extérieur et aux autres commerçants. Que les commerçants de St-Jean-Port-Joli puissent bénéficier des retombées de la Semaine de l'Artisan, cela n'a rien de représentable, c'est même souhaitable. Cependant, l'Association

des Artisans pense qu'une telle manifestation devrait primordiallement être conçue en fonction de ses membres puisqu'il s'agit bien d'artisanat. Elle estime qu'un festival trop axé sur la chose commerciale, ne peut que lui nuire au bout d'un certain temps.

Pour l'été qui vient, l'association aurait souhaité une Semaine de l'Artisan qui mette en

évidence le travail de ces ouvriers, ainsi que la tenue de certaines manifestations culturelles. Ceci dans le but de favoriser un échange entre l'artisan et le visiteur. Bien qu'officiellement, il n'ait rien été organisé en ce sens, cela demeure pour nous un objectif.

Les Artisans de St-Jean-Port-Joli Inc.
Gaston Chouinard, président.



A l'issue de leur assemblée, à l'hôtel Saint-Louis de Rivière-du-Loup, les membres de l'exécutif provincial de l'Association des Vétérans et Dames auxiliaires du Canadien National, ont posé pour une photographie. Au second plan, de gauche à droite, M. Firmin Desrochers, président du Conseil de Joliette, et secrétaire du Conseil provincial, M. Raoul St-Pierre, président du Conseil de Rivière-du-Loup et vice-président du Conseil provincial, M. Alfred Dionne, président du Conseil provincial, M. Jean-Baptiste Ouellet, président du Conseil de Québec et directeur du Conseil provincial, et M. Gérard Laterreur, trésorier du Conseil provincial. Au premier plan, dans le même ordre, Mme Gérard Laterreur, Mme Alfred Dionne, et Mme Jean-Baptiste Ouellet. N'apparaissent pas sur la photo, Mme Raoul St-Pierre, et Mme Armand Marquis, secrétaire au Conseil régional.



DU-RO VITRES



SUBSIDIARE DE TRANS CANADA GLASS LTD

161 Fraser
Rivière-du-Loup

Claude Martel, gérant
Rés.: 862-0032

Service: Garage
1-418-862-9518-19

SERVICE DE VENTE ET D'INSTALLATION DE VITRES

- D'AUTOMOBILES
- DE CAMIONS
- D'EQUIPEMENTS LOURDS

Nous donnons le service pour les compagnies d'assurances.

Nous gardons l'inventaire le plus considérable au Québec pour véhicules américains et importés.



Restez sur la route!

Les vibrations, le tirage ou l'usure irrégulière des pneus signalent des défauts dans la direction et (ou) la suspension. N'attendez pas ces symptômes.

FAITES RÉGULIÈREMENT VÉRIFIER VOTRE SUSPENSION ET ALIGNER VOS ROUES CHEZ CTR

parce que chez CTR, nous vérifions toutes les pièces de direction, de suspension et d'assemblage, les ressorts, les amortisseurs et les pneus.

Venez aujourd'hui au centre CTR suivant:
374, rue Témiscouata 862-2011
Rivière-du-Loup
Gaston Dubé, gérant

Par la même occasion, faites vérifier vos freins!



CTR c'est sûr.
Service de Pneus CTR Ltée
BRIDGESTONE FIRESTONE MICHELIN
LA PLUS VASTE ORGANISATION AU QUÉBEC POUR LA VENTE ET LE SERVICE DE PNEUS NEUFS ET RECHAPES

Deux générations fraternisent à la Villa Fraserville



Soixante-quinze jeunes de cinq ans, de la Maternelle Thibodeau sont allés, récemment, visiter les personnes âgées, de la Villa Fraserville, à Rivière-du-Loup.

Un climat de joie et d'amour n'a pas tardé à s'établir entre les deux groupes. Avec leur charmante simplicité, les petits ont chanté plusieurs chants qui, à en juger par les larmes qui coulaient sur les joues de plusieurs vieillards, ont fait revivre dans les coeurs de ces derniers beaucoup de souvenir d'antan.



Cette expérience a fait comprendre à ceux qui l'ont vécue qu'une courte visite vaut mille fois plus que les plus beaux cadeaux pour ces vieillards souvent oubliés. Mme Thérèse Courbron et Linda Gagnon, jardinières d'enfants, tiennent à remercier le directeur et le personnel de la Villa Fraserville, qui ont rendu possible cette visite.

[Photos Lynda Rossignol]

Venez prendre l'air sur la "Plaza" tout un groupe de marchands amis à visiter

Boucherie Gendron
Tél.: 862-3521 3522
201 rue Lafontaine Enr.
Bière & Porter.

BOEUF HAUT DE COTES 1.39 LA LB	T-BONE STEAK 2.89 LB.	
En vedette cette semaine POULET CONGELE, UTILITE, 5 LBS. ET PLUS, .95 LA LB. CUISSES DE POULET, 10 LBS. 8.29	STEAK SURLONGE DESOSSE, 3.49 LB. POULET PRESSE, TRANCHE OU NON 1.19 LB.	CONCOMBRES ONTARIO, FRAIS .19 CH. LAITUE FRISEE, .19 LE PIED
BOEUF HACHE LA LB 1.59 10 LBS ET PLUS 15.25	RIB STEAK POUR CUISSON AU CHARBON DE BOIS 1.99 LA LB.	

Merci de l'encouragement que vous nous apportez.
On fait toujours la livraison gratuitement. 862-3521

La C.A.R.T.: Campagne intensive de promotion reboisement

[L.B.] 5,555 acres de terrain sont laissés à l'abandon et prêts à reboiser dans le Transcontinental. C'est ce qui ressort des assemblées tenues à Rivière-Bleue, St-Eleuthère et St-Benoît de Packington, dans le cadre d'une campagne de promotion reboisement, entreprise, la semaine dernière par la Coopérative d'Aménagement des Ressources du Transcontinental.

"Le St-Laurent-Echo" assistait à la première séance d'information animée par M. Réal Bouvier, agent de développement, secteur forêt, pour la C.A.R.T.. A cette première séance, donnée à Rivière-Bleue, le 3 juillet dernier, deux conférenciers, MM. Julien Chouinard, président du groupement forestier du Transcontinental et Carol Desbiens, ingénieur forestier du Ministère des

Terres et Forêts à Rivière-du-Loup, étaient là pour informer la population sur les conditions du reboisement et le pourquoi du reboisement.

Malheureusement, il n'y avait que douze personnes à cette rencontre; pourtant, il aurait pu y en avoir beaucoup plus; c'est donc dire que les personnes concernées n'étaient pas là. Aux assemblées de St-Eleuthère et de St-Benoît, le même phénomène s'est reproduit. En effet, à ces endroits, les assistances, étaient respectivement de 10 et sept personnes.

Selon M. Bouvier, la principale cause de cette non-participation est probablement la période des vacances. Heureusement,

que la C.A.R.T. continuera cette campagne de promotion au courant de l'été, car la forêt est la plus grande ressource du Transcontinental, et s'il n'y a pas régénération, il y aura dégénération.

Parmi, les vingt-huit personnes présentes à l'ensemble des rencontres, cinq demandes de plans seulement ont été reçues pour le printemps de 1980.

"Tous les propriétaires dont les sols ne sont pas à vocation agricole et qui voudraient valoriser leurs lots, par le reboisement, n'ont qu'à communiquer avec la C.A.R.T. au numéro 893-2705, et demander M. Réal Bouvier", de conclure Monsieur Bouvier lui-même.

\$FINANCEMENTS\$

Prêts personnels et hypothécaires 1ère, 2ième et 3ième hypothèques. Financement petites et moyennes entreprises. \$5,000.00 à un million et plus. Recherches rapides.

Tél.: 1-418-529-4101, le soir 1-418-529-1888.

ARRÊTEZ-VOUS

LE TEMPS DE VOIR OU S'EN VA VOTRE SANTE

DES DE RIV. DU L. ET VOTRE JOURNAL

Nominations au diocèse de Sainte-Anne

Après consultation auprès du Comité de nominations et des organismes scolaires concernés, Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque de Sainte-Anne, fait connaître les nominations suivantes.

Cette répartition des charges a pour but de répondre, le mieux possible aux divers besoins de la pastorale diocésaine.

Ministère paroissial:

Ont été nommés, pour un autre mandat, curés de la paroisse où ils travaillent déjà: Mgr Paul-Emile Deschênes, à la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny; M. l'abbé René Gagnon, à la paroisse de Saint-Onésime; M. l'abbé Maurice Langlais, à la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel; M. l'abbé Marcel Marmen, à la paroisse de Saint-Mathieu de Montmagny; M. l'abbé Roland Michaud, à la paroisse de Saint-Germain; M. le chanoine Roland Picard, à la paroisse

de Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup;

Ont été nommés curés pour un premier mandat: M. l'abbé Camille Castonguay, à la paroisse de Sainte-Hélène; Mgr Joseph Diament, à la paroisse de Saint-Athanase; M. l'abbé Marcel Lainesse, à la paroisse de Saint-Pacôme.

Par ailleurs, M. le chanoine Yvan Morin devient curé de la paroisse de Saint-Bruno tout en conservant sa fonction de curé de la paroisse de Saint-Pascal.

M. l'abbé Dominique Ménard est nommé vicaire économe à la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire et M. l'abbé Florent Masé vicaire coopérateur à la paroisse de Saint-Mathieu de Montmagny. M. l'abbé Yvon Beaulieu est nommé vicaire coopérateur à la paroisse de Saint-Ludger de Rivière-du-Loup et personne-ressource en consultation et en pasto-

rale familiale sur le plan de la zone de Rivière-du-Loup. M. l'abbé Jacques Beaulieu est nommé, vicaire coopérateur à la paroisse de Saint-Pamphile tout en conservant, à temps partiel, l'animation pastorale à la Polyvalente de St-Pamphile.

Quant à M. l'abbé Denis Lajoie, il devient vicaire coopérateur à la paroisse de Saint-Bruno tout en demeurant vicaire coopérateur à la paroisse de Saint-Pascal. De plus, Sr. Alma Brochu, r.e.j. a été nommée animatrice en pastorale paroissiale, toujours à Saint-Bruno.

Autres services pastoraux:

M. l'abbé Charles-Aimé Anctil est nommé responsable diocésain de Pastorale sociale, secteur ouvrier et secteur rural, et M. l'abbé Robert Leblanc, aumônier diocésain du Mouvement des Femmes Chrétiennes, tout en demeurant curé à la paroisse

de Saint-Cyrille.

L'équipe de la paroisse de Saint-Patrice est chargée de l'animation pastorale au Centre de détention de Rivière-du-Loup, M. l'abbé Philippe Mercier est nommé animateur de pastorale à l'Hôpital d'Anjou et au Manoir du Repos, et auxiliaire à la paroisse de St-Pacôme, M. l'abbé Justin Picard est nommé animateur de pastorale à la Polyvalente de La Pocatière.

M. l'abbé Armand Giasson assumera la tâche d'animateur de pastorale scolaire à la Commission scolaire régionale Pascal-

Taché, secteur de Montmagny, et M. l'abbé Raymond Normand est nommé directeur des étudiants au Collège de Sainte-Anne.

M. l'abbé Rosaire Bélanger, auparavant curé de Sainte-Hélène, retournera au Nicaragua où il a déjà oeuvré pendant plusieurs années. Il remplacera, à la paroisse de San Marcos, M. l'abbé Aimé Talbot. Celui-ci revient au pays et poursuivra des études en pastorale.

Dans la ligne de la politique diocésaine de formation permanente, M. l'abbé Alain Lévesque

poursuivra des études en spiritualité et exégèse, et messieurs les abbés Georges Michaud et Jules Paradis étudieront en pastorale, tandis que l'abbé Charles-Henri Dion entreprendra des études en pastorale catéchétique.

Par ailleurs, M. l'abbé Ulric Bilodeau, est chargé, à sa demande, d'un ministère pastoral aux États-Unis, pour une période d'une année, M. l'abbé Sylvio Picard se retire à la Villa St-Jean et le Père Laurent Côté, p.b., qui était curé à Notre-Dame du-Rosaire depuis septembre, 1976, retourne dans sa communauté.



[B.B.]—Le centième anniversaire de l'ouverture du premier magasin Woolworth aux États-Unis en 1879, est célébré cette année dans tous les pays où cette chaîne compte des établissements commerciaux. A Rivière-du-Loup, ce sont les Majorettes de Shawinigan, au nombre

d'une trentaine, qui sont venues souligner, cet événement dans les annales du commerce international. Ces jeunes musiciennes, au nombre d'une trentaine, ont présenté un spectacle d'une durée de deux heures devant l'entrée du magasin Woolworth de notre ville, le 29 juin dernier. Les nom-

breux spectateurs attirés par les chorégraphies et la musique entraînant ont beaucoup apprécié la performance des charmantes visiteuses. On compte actuellement 300 magasins Woolworth au Canada seulement, celui de Rivière-du-Loup ayant ouvert ses portes en 1961. Le gérant actuel de cet établissement est M. Guy Boisclair.

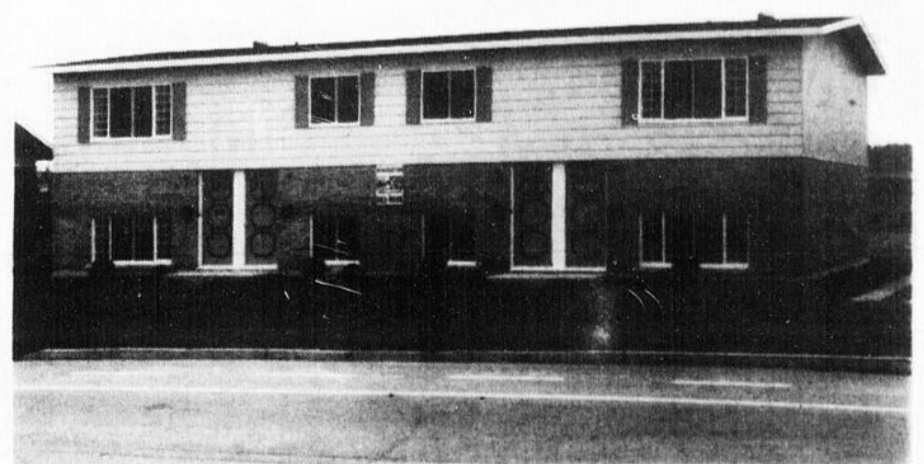
SYMPATHIES

Le "St-Laurent, Echo" déplore cette semaine la perte d'une collaboratrice, soit madame Aurore Charest, attirée au renouvellement d'abonnement. En effet, cette dernière est décédée subitement la semaine dernière. A tous ses parents et amis, le journal offre ses plus sincères condoléances.



[L.C.]—A l'occasion du festival Western de St-Arsène, une compétition de sciage à l'aide d'une sciote a eu lieu, jeudi dernier, au centre d'achat. Sur la présente photo, nous pouvons apercevoir, M. Lionel Caillouette, président du Festival qui donne le coup d'envoi sous les regards amusés de MM. Simon Caron et Claude Paradis du Centre d'achat de Rivière-du-Loup en compagnie de l'animateur, M. Fernand Dubé.

A LOUER



Logement 4 1/2 pièces non meublé, disponible immédiatement, situé dans le quartier St-Ludger, prix variant entre \$190. et \$205. inclus dans le prix: Taxes scolaire, municipale et eau-vidanges.

Pour informations Le jour, 862-9628 Demander Renaud. Le soir, 862-1572 Demander Gilles

FORAGE BEAULIEU

Ltée

CONTRACTEURS
PUITS ARTESIENS
DIAMETRES: 6 A 24 POUCHES

ST-LOUIS DU HA! HA!

Cté Témiscouata, P. Q.

SPECTACLE ENTIÈREMENT NOUVEAU

LE CIRQUE GATINI

ÉPARGNEZ

\$1⁰⁰ DE RÉDUCTION
SUR TOUT BILLET ACHETÉ
AVANT LA VENUE DU CIRQUE

75 VEDETTES
50 ANIMAUX
21 NUMÉROS

A RIVIERE-DU-LOUP

REPRESENTATIONS: 21-22 JUILLET

EN
COLLABORATION
AVEC LE
CLUB OPTIMISTE

SUR LE TERRAIN DE L'ARENA

Samedi: 1:30h.-4:00h.-8:00h.

Dimanche: 1:30h.-4:00h.-8:00h.

SOUS LE GRAND CHAPITEAU

ADMISSION:

ADULTES: \$5.⁰⁰

ENFANTS: \$3.⁰⁰

Épargnez \$1.00 en vous procurant vos billets d'avance

Billets en vente chez:

Rivière-du-Loup News,
J.A. Boucher Enr.

Tabagie Le Loupien,
La Boutique Pingouin,
Centre d'Achats.

Nouvelle loi sur
la santé et la
sécurité au
travail

[B.B.]—"Le projet de loi 17 sur la santé et la sécurité du travail constitue une réforme majeure pour ceux et celles qui sont quotidiennement exposés au danger sur les lieux de leur travail".

C'est ce que déclarait à Rimouski, le 28 juin dernier, le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, au cours d'une conférence de presse téléphonique au bureau régional de la C.A.T.

D'abord présentée au public sous forme de Livre blanc, l'automne dernier, la loi 17 a fait l'objet d'une vaste consultation qui a contribué à la mise au point d'un texte définitif respectueux de la philosophie et des principes du document de base.

Après avoir dit que le projet de loi 17 vise à éliminer à la source les causes d'accidents et de maladie au travail, avec la collaboration des travailleurs et des employeurs, le ministre Marois a démontré la nécessité d'une telle législation en citant des chiffres impressionnants.

En 1978 seulement, plus de 308,000 accidents de travail ont été rapportés à la Commission des accidents de travail, soit une moyenne de 35 accidents à l'heure, jour et nuit, sept jours par semaine, avec six fois plus de victimes que le total des accidents de la route pour la même période. Plus de 200 travailleurs, hommes et femmes, sont décédés des suites d'accidents et maladies au travail, ce qui représente pour le Québec des coûts économiques directs et indirects de 2 milliards et demi de dollars en 1978.

-Éléments nouveaux-

M. Marois a poursuivi en mettant en évidence les éléments-clés nouveaux de la loi par rapport au Livre blanc, à savoir la reconnaissance de la présence des associations accréditées et des non-syndiqués au conseil d'administration de la nouvelle Commission québécoise de la santé et sécurité au travail, qui compte cinq représentants des travailleurs et autant de représentants du patronat.

Une autre innovation prévue par la loi est la libération de travailleurs pour participer à la surveillance préventive, aux enquêtes et inspections et la reconnaissance, pour le travailleur, du

Eh! C'est chez-nous, c'est chez-vous

Grande **VENTE**

sur le **TROTTOIR**

à St-Hubert

Les 20-21 juillet

Venez-y car à St-Hubert, on a de tout et on est très bien servi

Lors de cette vente, il y aura des spéciaux à tout casser.

**CETTE MAGNIFIQUE VENTE SERA ACCOMPAGNEE DE MUSIQUE
QUI VOUS DONNERA LE GOUT DE DANSER**

● Notez bien: Si la température n'est pas favorable pour la "Vente sur le Trottoir"

les 20 et 21 juillet, cette vente sera remise les 27 et 28 juillet.

SPORT LAPLANTE Vêtements & accessoires sportifs Tél.: 497-3645	MADAME ROSELLE TARDIF Tissus à la verge Cordes à macramé-laine Tél.: 497-2305	HUDON ELECTRIQUE ENR. Vendeur d'appareils électriques St-Hubert et Rivière-du-Loup Tél.: 497-3574
GARAGE ESSO Raymond Lebel, prop. Huile, essence, pneus, etc. Tél.: 497-3881	CENTRE DE LA CHAUSSURE Mme Normand Boucher, prop. Chaussures pour toute la famille. Souliers de toilette, sport & sandales. Bottes de travail. Tél.: 497-3900.	MERCERIE MME ESDRAS MOREL Tentures-couvre-lits-toiles-tapisserie et lingerie d'enfants. Tél.: 497-3613
QUINCAILLERIE Léopold Beaulieu, prop. Accessoires de tous genres. Tél.: 497-3710	RESTAURANT MARCO Licencié Raymonde Lévesque, prop. Méts pour apporter & livraison à domicile. Tél.: 497-3695	LAURENT APRIL MEUBLES Nous participons à la "Vente sur le trottoir". En spécial: Four encastré et plaques de cuisson "Roy", Pianos et orgues usagés. Sets de cuisine, de salon, de chambre, congélateurs et lave-vaisselle. Tél.: 497-3651
COMPTOIR SEARS Variétés, cadeaux & artisanat Mme Roland Beaulieu, prop. Tél.: 497-3318	LINGERIE ELLE & LUI Mme Réginald Dionne Nos spéciaux sont à voir. Tél.: 497-3775	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE Tout sous un même toit. Moulée-matériaux de construction-peinture-quincaillerie. Tél.: 497-3514
SERVI PLUS Epicerie Jean-Guy Dionne Tél.: 497-3812	MAGASIN CO-OP Epicerie-boucherie René Malenfant Tél.: 497-2284	A l'occasion du 20ième anniversaire de la Chambre de Commerce de St-Hubert, venez nous visiter!

avis publics

Les petites annonces
du St-Laurent-Echo
862-1774

APPEL D'OFFRES

PROJET:

Hôtel de Ville de Notre-Dame-du-Lac,
rue St-Viateur,
Notre-Dame-du-Lac,
Comté Témiscouata, P. Qué.
Tél.: 418-899-6743

ARCHITECTE:

Charles Ross, M. ARCH.
304, est, rue St-Germain,
C.P. 273, Rimouski, P. Qué.
Tél.: 418-722-7655

INGENIEUR EN STRUCTURE ET MECANIQUE:

Lajoie, Pellerin & Associés Ltée,
635 Marguerite Bourgeoise,
Québec
Tél.: 418-683-1987

La municipalité de Notre-Dame-du-Lac agissant comme entrepreneur général demande des soumissions aux sous-traitants concernés pour chacune des spécialités décrites ci-après.

OBTENTION DES DOCUMENTS:

Les plans de mécanique, cahier des charges et documents de soumission pourront être obtenus à partir du mardi 3 juillet 1979 au bureau des ingénieurs Lajoie, Pellerin & Associés Ltée de Québec contre un montant de \$100.00 payable par chèque visé à l'ordre de la municipalité.

Les plans d'architecture, cahier des charges et documents de soumission pourront être obtenus à partir de la même date et aux mêmes conditions que mentionnées ci-haut au bureau de la municipalité de Notre-Dame-du-Lac ou à celui de l'architecte.

Ce dépôt sera retourné au soumissionnaire selon les conditions stipulées au cahier des charges si ce dernier remet une soumission.

Les soumissions assujetties au B.S.D.Q. devront être présentées sur les formules officielles.

SPECIALITES:

- Plomberie
- Ventilation et climatisation
- Electricité
- Équipement et installation solaire
- Porte, verre et cadres extérieurs, verre intérieur, cadre et verre de la serre.
- Dômes
- Miroir, verre trempé
- Couverture de cinq (5) plis
- Recouvrement de plancher
- Peinture et plâtrage
- Escalier, rampe
- Recouvrement extérieur et tout le matériel connexe
- Quincaillerie

GARANTIE DE SOUMISSION:

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture en échange d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services chacun égal à 50% du montant du contrat.

Les soumissions devront être reçues à la municipalité de Notre-Dame-du-Lac avant seize (16) heures, lundi le 6 août 1979 et seront ouvertes à vingt heures.

Municipalité de Notre-Dame-du-Lac.
C.P. 158, 9 rue de la Fabrique,
Notre-Dame-du-Lac, Cté Témiscouata.

Charles-Aimé Bélanger, secrétaire-trésorier.

AVIS PUBLIC

Province de Québec
District de Montmagny
Cour Provinciale
No: 300-02-000150-79

K.R.T. Ready-Mix Inc.: Demandeur
Emilien Pelletier: Défendeur

Le 26 juillet 1979 à 13:00 P.M. au domicile du défendeur soit à St-Honoré dist. Kam., seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisi en cette cause consistant en: Un petit bulldozer de couleur rouge TD International.

Condition: argent comptant
Bernard Turgeon: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 13 juillet 1979



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de
la sélection du personnel

AGENT DE PROBATION POUR ADULTES

CONCOURS L1113C-KF. Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de répondre aux besoins immédiats ou futurs suivants:

Ministère de la Justice:

- emploi à Rimouski;
- emplois prévus dans la région Côte-Nord et dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie.

Fonctions-A titre d'attaché d'administration, aux moyens d'entrevue auprès des personnes concernées et de différentes personnes ressources, préparer et produire des rapports d'évaluation pour la Cour et la Commission québécoise des libérations conditionnelles; suivre l'évolution des probationnaires et des libérés conditionnels; s'assurer du respect des ordonnances émises à leur égard et favoriser leur réinsertion sociale.

Exigences-Diplôme universitaire de premier cycle en service sociale, criminologie, sociologie, psychologie, orientation professionnelle, psycho-éducation ou droit. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription:

Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
1025, rue Conroy
Edifice D-1er étage
Québec, G1R 4Z8.

Traitement-de \$14,436 à \$25,944

Période d'inscription:
du 7 juillet au 20 juillet 1979.

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de les produire peut entraîner le rejet de votre candidature.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Il y a un représentant de l'Office au 337, rue Moreau, 3e étage, Rimouski, G5L 1P4, téléphone: 724-9220

Canada
Province de Québec
District de Québec
No division: 10, Kamouraska
No: 250-11-000030-79
No surint: 014058

Cour Supérieure
En matière de faillite.

Dans l'affaire de la faillite de:
Henri Belley, ex-commerçant,
résidant au 458 Boul. Thériault,
Rivière-du-Loup, Qué. G5R 3X8.

Débiteur.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné pour l'achat des actifs du susdit débiteur. Le dépôt des dites soumissions devra s'effectuer soit: 425 est, boul Charest, ste 400, Québec, **AU PLUS TARD**, mercredi 4.00 heures P.M., le 25e jour de juillet 1979, et-ou être remis personnellement au syndic, avant l'ouverture des soumissions, au Palais de Justice de Rivière-du-Loup, jeudi, le 26ième jour de juillet 1979 entre 10.45 heures et 11.00 heures A.M. pour les actifs suivants:

LOT A:

Terrain et immeuble à usage de résidence sis 458 boul. Thériault, Rivière-du-Loup. (sis lot 216 non subdivisé du cadastre officiel pour la Ville de Fraserville). (sujet à hypothèque). Valeur approximative de \$58,000.00.

LOT B:

Terrain et immeuble à usage de 4 logements sis 228 rue Témiscouata, Rivière-du-Loup. (sis lot 611-296-3-1 au cadastre officiel pour la ville de Fraserville), (sujet à hypothèques) Valeur approximative de \$59,000.00.

LOT C:

Piscine Vogue avec équipement. -libre- Valeur approximative de \$600.00.

Toute soumission devra être cachetée et, sur le recto de l'enveloppe, (la face), la mention suivante devra être inscrite: **SOUSSION HENRI BELLEY.** Une soumission globale peut être faite ou pour chaque item séparément.

De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque VISE fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente 15% du montant de la soumission. Ce montant sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Ce même montant sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire si ce dernier retire sa soumission avant que le syndic la rejette ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne conclut pas la vente.

INSPECTION

Les items ci-haut mentionnés seront visibles, sur rendez-vous, en communiquant au préalable au bureau du syndic, à Québec, téléphone: 522-2041.

Les titres peuvent être examinés au bureau du syndic soussigné.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues, JEUDI, le 26ième jour de juillet 1979 à 11.00 heures A.M. au Palais de Justice de Rivière-du-Loup.

Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les actifs et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie et les acquéreurs devront prendre possession des actifs à leurs frais dans les cinq (5) jours, sans aucune responsabilité de la part du syndic. Toutes taxes résultant de la vente devront être assumées par les acquéreurs.

CONDITIONS DE PAIEMENT, COMPTANT sur acceptation de la soumission.

Le syndic ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Québec, ce 10ième jour de juillet 1979.

Paul Gobeil, syndic.

Bureau de:
Bellavance Gobeil & Marquis,
425 est, Boul Charest, ste 400, Québec
G1K 3H9
Syndics.

Suite de la page 22

droit de refuser d'exécuter un travail s'il a des motifs raisonnables de croire que l'exécution de ce travail l'expose à un danger pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique ou peut avoir l'effet d'exposer une autre personne à un semblable danger. Un danger ne pourra cependant justifier l'exercice du droit de refus que s'il comporte un risque qui n'est pas normalement et habituellement inhérent aux fonctions exercées. La loi 17 prévoit en outre que le ou les travailleurs impliqués dans une telle situation devront continuer à être rémunérés comme à l'habitude si l'employeur ne

peut les affecter à d'autres tâches.

Le ministre Marois a aussi qualifié de nouveauté essentielle, l'introduction du retrait préventif que la femme enceinte exposée à un danger pour elle ou pour l'enfant à naître pouvait être affectée à une autre tâche ne comportant pas de danger.

Le projet de loi ajoute que si la mutation ne peut être effectuée, la travailleuse enceinte aura le droit de recevoir 90 pour cent de son revenu net jusqu'à la date du congé de maternité régulier déjà prévu dans nos lois.

Province de Québec Municipalité de Ville de Notre-Dame-du-Lac

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

A toutes les personnes inscrites au rôle d'évaluation en vigueur le 9 juillet 1979 comme propriétaire d'immeuble imposable et, s'il s'agit d'une personne physique, s'ils sont majeurs et possédant la citoyenneté canadienne;

QUE lors d'une séance tenue le neuvième jour de juillet 1979, le Conseil de Ville de Notre-Dame-du-Lac a adopté le règlement 13-79 intitulé "Règlement pourvoyant à l'exécution de travaux pour la mise en place des infrastructures industrielles nécessaires pour l'alimentation en eau, la protection incendie et l'évacuation des eaux usées de la nouvelle industrie "Les Contreplaqués G. Rioux Inc." et toutes autres entreprises qui s'installeront à proximité, ainsi qu'à un emprunt à long terme par obligations au montant de huit cent quatre-vingt-dix mille dollars à cette fin; remboursable en 20 ans dont l'objet et l'emprunt des deniers sont suffisamment décrits par le titre.

QUE les propriétaires des immeubles imposables de la Ville qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 9 juillet 1979, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de Corporations, Sociétés commerciales ou Associations, peuvent demander que le règlement 13-79 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de cette même loi.

QUE cette demande a lieu selon les procédures d'enregistrement prévues aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention de neuf heures à dix-neuf heures, les 26ième et 27ième jour de juillet 1979, au bureau de la Ville de Notre-Dame-du-Lac, comté de Kamouraska-Témiscouata.

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 13-79 fasse l'objet d'un scrutin secret est de soixante-et-onze et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.


QUE toutes personnes habiles à voter sur ce règlement peuvent le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires du bureau et pendant les heures d'enregistrement.

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 27 juillet 1979 dans la salle réservée aux séances du conseil de cette Ville, située à Ville de Notre-Dame-du-Lac, comté de Kamouraska-Témiscouata, à dix-neuf heures quinze.

DONNE en la Ville de Notre-Dame-du-Lac, comté de Kamouraska-Témiscouata ce dixième jour de juillet mil neuf cent soixante-dix-neuf.

DONNE à Notre-Dame-du-Lac, ce dixième jour de juillet mil neuf cent soixante-dix-neuf.

Charles-Aimé Bélanger.



**COMMISSION DE CONTROLE DES
PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC**

AVIS

**LES PERSONNES CI-APRES
MENTIONNEES ONT DEMANDE
LES PERMIS SUIVANTS**

COMTE DE KAMOURASKA-TEMISCOUATA,

DUMONT, Michel, 791, Rte Transcanadienne, Dégelis [ville]. [suite à une vente].
(1) Restaurant.

COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP
LAFORGE, Mme Rose-Aimée, route no 185, Dégelis

[ville].
(1) Restaurant.

LAURENDEAU, Magella, 67, rue Fraser, Rivière-du-Loup [cité], pour le bénéfice de: 92059 Canada Ltée. Restaurant Croissant d'Or Inc. [suite à une vente].
(1) Restaurant,
(1) Bar avec danse et spectacles.

COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP
CARON, Placide, 307, Principale, St-Antoine [paroisse]. [suite à une vente]
(1) Restaurant, (1) Bar.

**AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE
OBJECTION A CES DEMANDES DOIT
ETRE FAITE PAR ECRIT DUMENT
MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS
LES 15 JOURS DU PRESENT AVIS AU:**

**SECRETAIRE GENERAL
Case Postale 190, Station B, Québec 2, Qué**

Province de Québec Municipalité de Ville de Pohénégamook

Aux Contribuables de la susdite municipalité.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

Le Conseil municipal de la Ville de Pohénégamook a adopté ce 3e jour de juillet 1979, le règlement P. 46 autorisant le conseil municipal à percevoir une compensation de \$0.50 cents du \$100.00 dollars d'évaluation pour les édifices concernés par l'article 18 de la Loi 50 sur l'évaluation foncière et ce, pour les années fiscales 1978 et 1979.

QUE les intéressés peuvent prendre connaissance du règlement no P. 46 au bureau du soussigné, bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité de la ville de Pohénégamook, comté de Kamouraska-Témiscouata aux heures normales de bureau;

QUE ce règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

DONNE à Ville Pohénégamook ce 6e jour de juillet mil neuf cent soixante-dix-neuf.

Georges Comeau,
Secrétaire-Trésorier

OFFRE D'EMPLOI

Le CLSC des Frontières
est à la recherche d'un

AGENT DE RELATIONS HUMAINES

Tâche:
-personne qui exerce des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans le programme **planning familial**.
-intervention et collaboration inter-programmes
-intervention et collaboration auprès des groupes cibles
-intervention et collaboration auprès des individus et des couples.

Exigences:
-doit détenir, selon le champ d'activités requis, un premier diplôme universitaire terminal en sciences humaines tel que: service social, sexologie, psychologie.
-être âgé (e) d'au moins 25 ans et avoir une expérience pertinente.
-partager les objectifs mis de l'avant par le CLSC
-posséder une voiture.

Rémunération:
-selon la convention collective en vigueur
-Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 31 juillet 1979 17h.00.

CLSC des Frontières
a-s Directeur général
Quartier St-Eléuthère
Ville de Pohénégamook.

HOPITAL ST-JOSEPH DE RIVIERE-DU-LOUP

RECHERCHE UN

DIRECTEUR GENERAL

Centre hospitalier de 137 lits
[Malades à long terme et foyer]

Fonction:

Relevant du Conseil d'administration, le directeur Général planifie, coordonne et contrôle les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires les services, eu égard à la vocation de l'établissement, et de répondre à leurs besoins.

Exigences du poste:

Diplôme universitaire de trois (3) ans en sciences de l'Administration ou l'équivalent.
Minimum de deux (2) années d'expérience de gestion.
À défaut de la scolarité exigée, une expérience pertinente supérieure au minimum demandé sera prise en considération.

Qualifications:

Ferme et efficace
Sens de l'organisation et du leadership
Très bon jugement
Bonne personnalité
Bonnes connaissances des relations interpersonnelles en milieu de travail.

Rémunération:

Le salaire est établi en fonction de la classe 19 de la politique de rémunération des cadres du Ministère des Affaires Sociales.

Application:

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae, dûment complété, avant le 79-08-15, 17h. P.M. à:
**Président du Comité de sélection
Hôpital St-Joseph
28 rue Joly
Rivière-du-Loup, P.Q.
G5R 3H2**

N.B Cette offre de service d'adresse également aux hommes et aux femmes.

à noter



Famille Blier de Saint-Alexandre: 41ème génération. Il est vrai pour certains que plus les années passent moins le temps semble s'être arrêté sur eux. La famille Blier de St-Alexandre en est un exemple vivant. Photo à l'appui, nous vous la présentons. Dans l'ordre habituel, Mme Gabrielle Blier, grand-mère et arrière grand-mère, derrière elle, son fils Ludger accompagné de son petit-fils Eric et de sa fille, mère du petit Eric, Mlle Diane Blier Ouellet.

Régie de l'assurance automobile du Québec. Lancement du premier numéro du nouveau bulletin d'information de la régie: Folio. Tiré à quelque 32,000 exemplaires ce bulletin bimestriel de 4 pages est destiné aux personnes impliquées dans le domaine de l'assurance automobile: les courtiers, les assureurs, les directeurs des écoles de conduite, les avocats, les médecins.

Message d'intérêt public! La vie éternelle à la portée de tous: est-ce possible? Le conférencier **Jean Ruland** invite la population du Témiscouata à entendre un message important sur le sujet. Monsieur Ruland affirme, prenant sa source de la Sainte Bible, que Jésus vit, guérit et sauve encore les individus. Le message de la Conférence sera sur l'assurance que l'on peut avoir une nouvelle vie éternelle par le Christ. Déjà des milliers de vies ont été transformées par cette Bonne Nouvelle. Venez nombreux, entendre Jean Ruland dans la région: Samedi soir le 21 juillet à 7h.30 p.m. à l'École Elisabeth de Ville Dégelis, c'est gratuit.

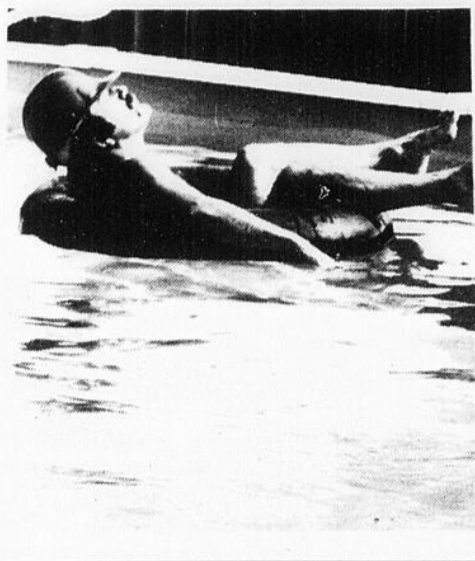
Bilan routier des 10 régions administratives. La RAAQ a rendu public une analyse effectuée par ses services de recherche. Cette étude qui permet de dresser le bilan routier des dix régions administratives du Québec et de comparer les régions à la fois entre elles et par rapport à l'ensemble donne une image plus précise que jamais du phénomène des accidents de la route dans chaque région.

Société des alcools. Après une période de négociations intensives, une entente est intervenue concernant le renouvellement de la convention collective de travail entre la société des alcools du Québec et le syndicat du personnel technique et professionnel de l'entreprise. La semaine dernière une telle entente avait déjà été signée avec le syndicat des ouvriers.

Le Québec hôte des Jeux d'hiver du Canada de 1983. Le ministre-délégué au Haut-Commissariat à la jeunesse aux loisirs et aux sports, M. Claude Charron adressait un télégramme au conseil des Jeux du Canada les avisant de l'acceptation du Québec de tenir les jeux d'hiver du Canada en 1983. Le Haut-Commissariat annoncera dès cet automne les modalités devant servir aux municipalités qui souhaiteront présenter leur candidature pour la tenue des Jeux.

Du 15 au 28 juillet: Les gars de la construction sont en vacances! L'Office de la construction du Québec a expédié ces jours derniers, à quelque 122,000 salariés de la construction, des chèques de vacances d'une valeur globale d'environ 102,5 millions de dollars. L'O.C.Q. rembourse aussi, à même ces chèques, les intérêts de tous les montants perçus au titre de congés annuels pour des heures travaillées en 1978, soit près de 6 millions de dollars. Le partage de ces intérêts a été fait en tenant compte du mois durant lequel les heures ont été travaillées et l'intérêt a été calculé mensuellement. Dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie et des Iles de la Madeleine, le nombre de chèques émis par l'O.C.Q. est de 6083 pour une valeur totale de \$5,501,956.00. Les travailleurs qui n'auraient pas reçu leur chèque par le courrier devraient communiquer avec l'agent d'information du bureau régional de l'O.C.Q. Les vacances de la construction ont lieu au cours des deux dernières semaines de

juillet. Les chantiers, sauf exception, seront donc fermés entre le 15 et le 28 juillet.



Création d'un conseil interministériel de la sécurité routière. Un conseil interministériel de la sécurité routière sera créé sous peu et aura pour mission la formulation, la mise en oeuvre et la coordination d'une politique de la sécurité routière au Québec. Ce conseil sera présidé par le ministre des Transports. Les autres membres de ce comité seront les ministres des consommateurs, coopératives et institutions financières, de l'éducation et de la justice. Le conseil pourra inviter d'autres ministres, lorsque la situation le justifiera.

Autobus usagées: Le certificat de vérification mécanique obligatoire lors du transfert de propriété. Dorénavant, pour tout transfert de propriété, l'acquéreur d'un autobus usagé de type scolaire ou transportant moyennant rémunération devra remettre au bureau des véhicules automobiles un certificat d'inspection mécanique lorsqu'il demandera un certificat d'immatriculation. Le règlement entrera en vigueur dès sa parution dans la Gazette officielle du Québec.

Année de l'Enfant: Déjà 788 projets soumis. 788 projets avaient déjà été soumis au Secrétariat quelques jours avant la date limite pour les demandes de subventions, à la fin juin; un total de 105 projets ayant été approuvés pour subvention. Enfoui sous cette avalanche de propositions, le Secrétariat devrait d'ailleurs compléter l'étude de tous les dossiers soumis au cours des prochaines semaines. Comme on le sait, le Gouvernement du Québec avait décidé de marquer chez nous l'Année internationale de l'Enfant en soutenant par des subventions des projets imaginés et réalisés par les enfants et les jeunes Québécois eux-mêmes. Que l'information dans le milieu sur l'AIE et ses projets soit confiée à des comités régionaux de jeunes s'inscrit donc normalement dans la ligne choisie par le Gouvernement.

Exposition agricole de Montmagny. Les visiteurs qui se rendront à l'Exposition Agricole de Montmagny, du 13 au 19 août prochain, auront l'occasion de voir et d'assister à l'un des meilleurs spectacles présentés dans le cadre de l'Exposition. Ne ménageant aucun effort, les dirigeants d'Expo Montmagny accueilleront Claude Valade, mardi le 14; les Voltigeurs, comédiens et acrobates, mercredi le 15; Claire Syril, jeudi le 16; Michel Louvain, vendredi le 17 et Ti-Gus et Ti-Mousse, dimanche le 19. Soulignons que la soirée de samedi le 18 sera consacré au Bal à l'Huile qui a remporté un énorme succès l'an dernier. Rappelons également que le spectacle de Michel Louvain, le vendredi soir, sera précédé d'une Super Parade de mode. Enfin, tous les spectacles seront gratuits. Du 13 au 19 août prochain, à l'Exposition Agricole de Montmagny, J'Y VAIS...C'est sûr...

C'est jeudi le 5 juillet qu'avait lieu à St-Ludger la première rencontre entre les bretelles cosmiques et les jeunes de ce quartier. Malgré une température presque hivernale, une assistance d'environ quatre-vingt personnes dont quelques parents était au rendez-vous. Puis vendredi le 6 juillet c'était au tour du Parc Cartier de recevoir la visite des bretelles cosmiques. Cette fois-ci le soleil était présent de même qu'une dizaine de parents ainsi qu'une assistance aussi nombreuse qu'à St-Ludger. Musique, ballon-chasseur, soccer et jeux de groupe étaient au programme. Les jeunes ont apprécié leur journée et il est à prévoir que les bretelles cosmiques connaîtront beaucoup de succès dans les différents quartiers de la ville. Au cours de la saison estivale, la cosmobile visitera plusieurs endroits différents comme le parc Blais, la villa Fraserville, le carré Dubé et plusieurs autres. Donc n'oubliez pas, les bretelles cosmiques sont là, pour vous et pour le plus grand plaisir de toute la population.

L'ouverture officielle du Marché en Plein Air se fera sur le site même du Marché, rue Frontenac (à côté de l'Aréna), jeudi le 19 à 5 heures. On attend la présence des édiles municipaux de Rivière-du-Loup ainsi que la présence du député provincial Jules Boucher et celle de M. Rosaire Gendron, député au fédéral et de plusieurs personnalités publiques et politiques de notre région.

Le projet de sculpture démarre à Rivière-du-Loup. C'est le 11 juillet qu'a commencé à Rivière-du-Loup le projet de sculpture "L'Est en formes" visant à embellir l'environnement. Ce projet a été réalisé avec la collaboration de Jean-Léon Marquis de la compagnie Mohawk, du ministère des affaires culturelles et du Service de Loisirs de Rivière-du-Loup. Jusqu'au 24 juillet, les sculpteurs Adalbert Lord et André Lapointe érigeront deux sculptures de bois dans le parc Blais non loin du monument de Piloup. Donc nous en profitons pour lancer une invitation à toute la population de Rivière-du-Loup afin d'aller voir les deux artistes à l'oeuvre d'ici la fin de ce projet.



Cette photo fut prise le 27 juin 1979 à Escourt à l'occasion du lancement du Concours Populaire pour le choix de la Reine de l'ASSOCIATION DES POMPIERS DE L'EST DU QUÉBEC INC. La Reine sera couronnée dimanche le 2 septembre lors du tournoi annuel qui se tiendra cette année à titre d'expérience sur deux jours soit les 1er et 2 septembre. La compétition entre les brigades se déroulera le samedi après-midi et nous aurons également durant cette fin de semaine des manufacturiers exposants qui donneront des démonstrations d'équipement de combat d'incendie. Le dimanche nous apporterons diverses activités couronnées par le banquet qui aura lieu à l'Aréna de Notre-Dame-du-Lac pour se terminer par le bal de la Reine. Sur la présente photo, nous pouvons apercevoir les duchesses de l'Association des Pompiers de l'Est du Québec Inc.: 1ère rangée de gauche à droite: Sylvie Bissonnette, Cabano, Diane Beaulieu, Packington, Marthe Côté, Sully, Brigitte Deschênes, St-Jean-de-Dieu, Francine Gagnon Notre-Dame-du-Lac, Sylvie Landry, St-Honoré, Louise Pelletier, St-Marc-du-Lac-Long, Madeleine Blanchet, Dégelis, Linda Bélanger, St-Éleuthère. 2ième rangée de gauche à droite, Suzanne Madore, St-Louis du Ha! Ha!, Carmelle Lavoie, Estcourt, Lise Larochelle, St-Antoine, Céline Nadeau, Rivière-du-Loup, Johanne Leblond, St-Cyprien, Lyne Mailloux, Auclair.

Fermières de l'Isle-Verte gagnantes. C'est jeudi le 14 juin dernier, qu'avait lieu à Ste-Luce sur Mer le congrès régional de la Fédération no 2 des cercles de Fermières groupant les comtés de Rivière-du-Loup, Rimouski, Matane et Matapédia. Au-delà de 500 dames y assistaient. Tous les cercles du comté de Rivière-du-Loup étaient représentés. Durant la journée, le cercle de Fermières de l'Isle-Verte s'est vu décerné la 1ère place dans l'expertise artisanale. Un magnifique trophée leur fut remis par la présidente du cercle de St-Gabriel. Ce trophée sera exposé au public lors de l'exposition locale qui se tiendra le 3 août prochain de 2 à 4 heures dans l'après-midi et le soir de 7 à 10 heures.

Les dirigeants de la Société d'Agriculture du District de Montmagny, dont le président est M. Clément Fournier, sont heureux d'annoncer à la population la construction d'un nouveau pavillon sur les terrains de l'Exposition de Montmagny. Ce pavillon, d'une grandeur de 70' x 90', sera construit en acier et localisé parallèlement à l'actuel Palais de l'Agriculture. Erigé au coût de plus de \$80,000.00 dollars, cet édifice permettra d'accueillir, dès le mois d'août prochain, une trentaine d'exposants supplémentaires dans les secteurs commercial et industriel. Le contrat de construction a été accordé à la firme Construction Structura Inc. de Bernière et les travaux devront être terminés à temps pour la tenue de l'Exposition Agricole qui prendra place, rappelons-le, du 13 au 19 août prochain.

Notre région remporte la palme des morts sur la route. Notre région gagne la médaille d'or du Québec pour le nombre total de morts sur les routes et de piétons tués. Nous remportons aussi la médaille d'argent pour le nombre de cyclistes tués et d'accidents mortels routiers. Pourtant, le Bas St-Laurent-Gaspésie, ne représente que 3.5% de la population totale du Québec. Telles sont les grandes lignes d'une étude régionale effectuée par la Régie de l'assurance automobile du Québec et dont le contenu sera dévoilé lors d'une conférence de presse par Madame Monique Vézina-Parent, vice-présidente du conseil d'administration de la Régie de l'assurance-automobile du Québec et présidente de l'Union régionale des caisses populaires de Rimouski.

L'été au Musée. Le Centre d'animation et de diffusion culturelles est entré dans sa saison estivale. Plusieurs activités auront lieu qui intéresseront les gens de la région, leurs visiteurs et les touristes. Rétrospective Albert Tessier, Photographies du Québec. Murales appliquées, réalisation des Belles-Sœurs, Les Etroits, Témiscouata. Jouets de nos enfants, réalisation d'enfants de la région. Jouets, jouets anciens. Exposition réalisée par le Musée national de l'Homme. L'homme et son milieu. La Chasse à l'Homme. J.B. Dupuis, photographe, un projet en cours de réalisation par une équipe Jeunesse-Canada au Travail sur un photographe de Rivière-du-Loup. Le Coeur de Rivière-du-Loup, un projet en cours de réalisation: Fabrication devant les visiteurs de maquettes de maisons historiques de la ville, subventionné par la Direction du Patrimoine, M.A.C. Des activités et des expositions pour tous les âges et tous les goûts. Votre musée sera donc, cet été, aussi actif et animé que pendant le reste de l'année. Les heures d'ouverture ont été modifiées jusqu'au 15 septembre pour mieux répondre aux besoins des visiteurs. Mardi-vendredi: 10h. à 16h. Samedi et dimanche: 10h. à 18h.

La Galerie d'Art Le Goéland présentera du 19 juillet au 21 août inclusivement un autre volet de sa collection permanente. Seront alors accrochées-entre autres-les oeuvres de: Suzanne Guité, Francesco Iacurto, Roger Cantin, Albert Rousseau et des sérigraphies réalisées par Antoine Prévost. La Galerie est ouverte du mardi au dimanche inclusivement de 13.30 à 17.00 heures ainsi que les jeudis et vendredis soirs.

Commission des accidents du travail à Gaspé. Depuis le 4 juin, la Commission des accidents du travail est au service de la population de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine par le biais de son bureau local de Gaspé qui est situé sur le boul. Pointe Navarre (route 132) et dont le no de téléphone est 368-5510. Le responsable de ce nouveau point de service est M. Gilbert Ouellon. De plus, M. Ouellon aimerait informer les employeurs et les médecins que tous les rapports d'accidents et les rapports médicaux doivent toujours être acheminés au bureau régional de Rimouski.



Attention, train méchant! Réalisée à partir d'authentiques dessins d'enfants, cette affiche illustre les dangers auxquels s'exposent les enfants qui prennent les voies ferrées pour des terrains de jeu. Remis aux professeurs qui enseignent dans les écoles visitées par les policiers éducateurs du CN, ce document est appelé à avoir la plus large diffusion auprès des enfants d'âge scolaire. C'est en demandant aux enfants eux-mêmes, de faire un dessin correspondant aux thèmes développés au cours de leur présentation que les policiers-éducateurs du CN ont pu recueillir des centaines d'images qui ont inspiré le créateur de cette affiche.

Congrès International des Lions



Congrès international des Lions. A Montréal, s'est tenu le congrès international des Lions les 19-20-21-22-23 juin derniers. Ce fut un succès sans précédent puisque près de 50,000 personnes provenant de plusieurs nationalités dans le monde y ont participé. Sur la présente photo, nous

pouvons reconnaître M. Jean-Camille Potvin, nouveau président du Club Lions de Rivière-du-Loup, depuis le 16 juin. Lors du congrès de Montréal, M. Potvin était porte-drapeau. Ce qui n'a pas semblé lui déplaire comme nous le témoigne la photo.



La parade des Lions a duré près de quatre heures et entre autres, la foule ravie a pu assister au cortège des drapeaux représentant tous les pays du monde où il existe des clubs Lions.

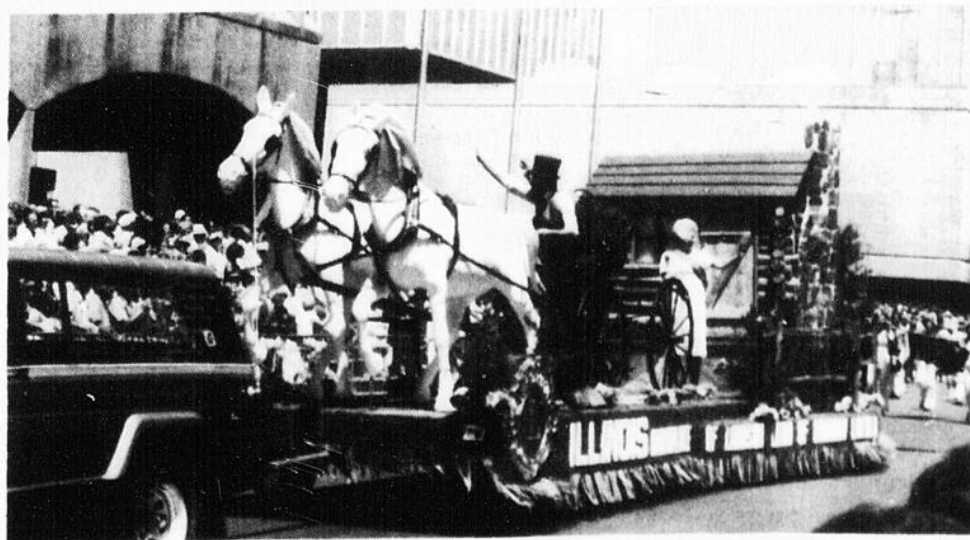


La mascotte du Club des Lions s'est promenée dans un véhicule motorisé semblable à celui donné par le Club Lions de Rivière-du-Loup à la Villa Fraserville (grandeur nature).

La papeterie de la Matapédia. Le Syndicat des Producteurs de Bois a prouvé que ses membres épargneraient \$1 million de frais de transport du bois; le CRD a prouvé que l'Etat en tirerait de redevances fiscales de l'ordre de plus de 6 millions annuellement. Les difficultés récentes de la SER de la Vallée viennent apporter de l'eau au moulin; en effet, la situation difficile du sciage fait que la Société ne peut guère espérer plus de \$36.00 la corde de bois, ce qui est nettement inférieur à la moyenne des autres unités. Il est évident que l'implantation de la papeterie créera un nouveau débouché fort intéressant et que cette augmentation de la demande permettra de raffermir le marché du bois dans le secteur.

Le Service de l'information du ministère des Terres et Forêts, du Québec vient de publier un dépliant intitulé mesures d'urgence touchant la circulation et le séjour en forêt. On y retrouve une carte de la délimitation des forêts dans le cadre de ces mesures et des renseignements touchant la circulation et le séjour en forêt en période d'extrême sécheresse.

"La suspension des vols DC10 ayant pu occasionner des perturbations dans l'acheminement du courrier à destination ou en provenance de pays concernés par le FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA FRANCOPHONIE (Nice 5-19 octobre), le Commissariat Général du Festival a pris la décision de reporter au 30 juillet prochain la date limite d'inscription au Festival, toutes disciplines confondues".



Un des nombreux chars allégoriques que ce char provenait de l'Illinois. Notons gage de notre passé ancestral.

Jean Morin assomme les Eperviers

Les Gouverneurs de Rivière-du-Loup de la ligue de baseball junior "AA" de l'Est du Québec, ont enregistré une autre victoire aux dépens des Eperviers de St-Fabien, grâce à une remontée de deux points dans la dernière manche, suite à un mauvais lancer du joueur d'arrêt-court Valier Fournier.

Cette rencontre présentée dimanche soir dernier au stade des premiers jeux du Québec a donné la chance à plusieurs porteurs locaux de pouvoir s'illustrer en maintes occasions. Jean Morin a sans doute disputé l'un de ses meilleurs matchs de la saison en faisant résonner son coup de bâton, tout en offrant une solide performance à l'arrêt-court. Le lanceur débutant Christian Turcotte a officié au monticule au cours des 4 premières manches, réussissant à limiter les frappeurs des Eperviers à seulement quatre coups sûrs. C'est finalement Laurent Simard venu en relève à Turcotte, qui a été crédité du gain.

Après s'être bâti une confortable avance de 6-2 au cours des quatre premières manches, les Gouverneurs ont vu les Eperviers s'offrir une manche endiablée de 5 points au début de la cinquième reprise et ce, en vertu de trois coups sûrs et de quelques passes gratuites. Mais les hommes de l'instructeur Alain Thérberge n'avaient pas dit leur dernier mot puisqu'ils reprenaient l'initiative de la rencontre en fin de cinquième manche avec une poussée de deux points dont l'un suite au puissant coup de trois buts de Jean Morin qui poussait Yvan Côté au marbre pour ainsi créer l'égalité 7-7. Carl Lepage devait par la suite faire marquer Morin grâce à un ballon sacrifice au champ centre et assurer par le fait même une mince avance d'un point à son équipe.

Après une manche sans histoire en sixième reprise, les Eperviers semblaient vouloir se sauver avec la victoire en marquant deux autres points dans la première moitié de la septième manche, suite à des coups sûrs consécutifs de Mario Coulombe et de Valier Fournier, le tout ajouté à l'erreur du premier but Jean Bernier sur une balle frappée très faiblement à sa droite.

Accusant un retard de 9-8 à leur dernier tour au bâton, les Gouverneurs ont joué de chance en quelques occasions. Denis Potvin a tout d'abord

été retiré du lanceur au premier but et Yvan Côté a suivi avec un solide simple dans la gauche. Sur ce

en comptant sur un mauvais lancer. Deux erreurs consécutives du joueur d'inter Valier Fournier de-

chose facile.

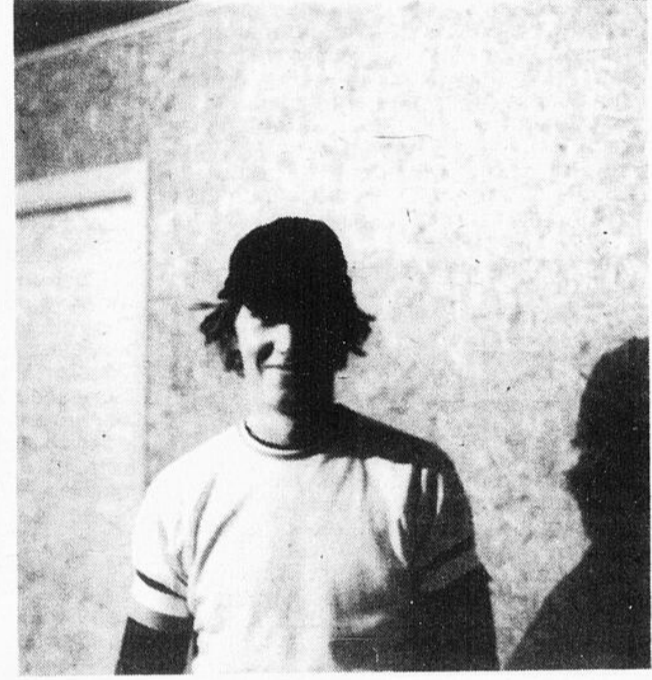
Au total, les Gouverneurs y sont allés de dix points, neuf coups sûrs,

sur les buts. Rock Boucard a également bien fait du côté des vainqueurs avec deux coups

que les Cardinaux de Rimouski seront les visiteurs lors d'un programme double. Toutefois, il



Christian Turcotte et Laurent Simard ont dû unir leurs efforts pour venir à bout des Eperviers. Les deux artilleurs ont accompli de l'excellente besogne au monticule, limitant les représentants de St-Fabien à six coups sûrs.



Jean Morin a été incontestablement la grande vedette des Gouverneurs, lors de l'importante victoire de 10-9, remportée dimanche soir au stade local.

jeu, Luc Rioux des Eperviers a jonglé avec la balle et Côté en a profité pour passer au troisième cousin. Il devait par la suite créer l'égalité de nouveau

vaient permettre aux Gouverneurs de signer une autre victoire devant leurs partisans. Ce gain de 10-9 au profit du lanceur Laurent Simard n'aura pas été

quatre erreurs et neuf coureurs ont été laissés sur les buts. Du côté des Eperviers, neuf points, six coups sûrs, trois erreurs et quatre coureurs laissés

sûrs en quatre visites au marbre.

La prochaine rencontre des Gouverneurs au stade local est prévue pour mardi soir 19.00 heures, alors

est possible que ce programme double soit remis au lendemain, mercredi, en raison du match des étoiles du baseball majeur.

Jacques Amiot à Cabano

-Quatre (4) traversées du lac St-Jean dont la première.

-Deux (2) traversées de la Manche à 19 ans d'intervalle.

-Le tour de l'île d'Orléans.

-Grand promoteur de natation.

En effet, le champion de natation longues distances de renommée internationale sera à Cabano le 22 juillet dans les cadres du Festival aquatique de Cabano. En plus, d'effectuer le signal de départ M. Amiot a accepté

la présidence d'honneur de la traversée du lac Témiscouata. Il a accepté avec grand plaisir de se rendre à Cabano car pour lui l'initiative du Comité organisateur est un excellent moyen de promouvoir la natation, le nautisme et la sécurité.

L'événement qu'est la traversée à la nage du lac Témiscouata est une activité qui se veut de participation; en effet, tous les bons nageurs de la région et de l'extérieur sont invités à réaliser l'exploit.

Ligue de balle-molle des Services Publics

Section Malenfant

Nom de l'équipe	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	P.P.	P.C.	Total
Centre du Livre	7	6	1	—	85	27	12
CJFP-CKRT	7	6	1	—	76	23	12
Transports	6	3	3	—	47	45	6
Joyeux Compagnons	8	2	6	—	74	114	4

Meilleurs frappeurs:

Francoeur Pierre
Caron Régis
Lévesque André
Potvin Gilles
Laforest Richard
Malenfant J.J.

Equipe:

Centre du Livre
Transports
CJFP-CKRT
Centre du Livre
Centre du Livre
CJFP-CKRT

Moyenne:

583
526
526
518
500
500

Meilleurs lanceurs:

Lamarre Gilles (CJFP-CKRT) 6 victoires, 1 défaite
Caron J. Cyr (Centre du Livre) 3 victoires, aucune défaite.
Laforest Richard (Centre du Livre) 3 victoires, 1 défaite.

Section Larrivée

Nom de l'équipe	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	P.P.	P.C.	Total
4-Saisons Ford	7	5	2	—	69	62	10
Aigle d'Or	7	5	2	—	61	35	10
Optimiste	8	3	5	—	66	79	6
La Citée	6	2	4	—	45	75	4
C. Mailloux Ltée.	8	0	8	—	55	118	0

Meilleurs frappeurs:

Gagnon Réjean
Gingras Donald
Caillouette Denis
April Marcel
Deschênes Georges
Lavoie Onil

Equipe:

Optimiste
Aigle d'Or
Aigle d'Or
Aigle d'Or
La Citée
Optimiste

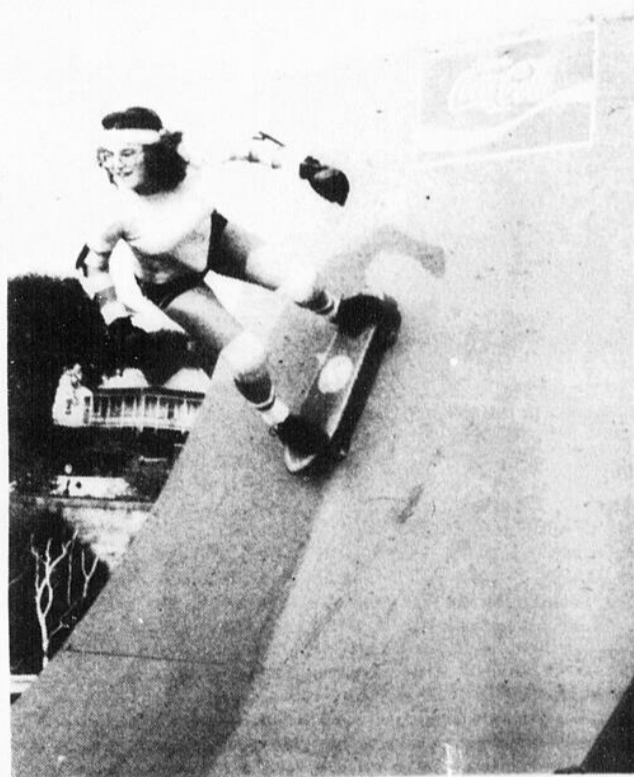
Moyenne:

550
500
480
458
454
444

Meilleurs lanceurs:

Caillouette Denis (Aigle d'Or) 3 victoires, 1 défaite
Massé Bertrand (4-Saisons Ford) 2 victoires aucune défaite.

Compétition roulis-roulant



[L.C.]—Dans le cadre de la vente sur le trottoir, des jeunes ont participé, jeudi soir dernier, à des compétitions de roulis-roulant. Les gagnants sont par ordre d'importance: Christian Potvin, Francis Emond et Robert Saindon. Le public a également eu droit à des démonstrations données par Alain Briand, Bruno Jean, Jacques Lavoie, Jacques Leblanc et Line Roy.

Résultats du tournois invitation des dames

Mercredi le 11 juillet dernier se déroulait au CLUB DE GOLF ST-PATRICE le tournoi INVITATION DES DAMES. Plus d'une quarantaine de golfeuses s'étaient inscrites, voici les résultats:

1er Brut, classe A: Françoise Rousseau, avec 81
2ième Brut, classe B: Monique Gaudreault, 90
3ième Brut, classe C: Louise Keable, avec 96
4ième Brut, classe D: Eileen Murphay avec 107

1er Net, classe A: Nick Reny avec 71
1er Net, classe B: Lorraine Pelletier, avec 67
1er Net, classe C: Isabelle Lévesque avec 65
1er Net, classe D: Monique Pelletier avec 74

2ième Brut, classe B: Renée Trépanier, avec 92
2ième Brut, classe C: Carole Sarrault, avec 101
2ième Brut, classe D: Louise Chassé, avec 112

2ième Net, classe B: Elaine Willis avec 74
2ième Net, classe D: Ghislaine Plante avec 76
3ième Brut, classe D: Lise Gagnon avec 114.

Ce tournoi était une commandite de MAINTENANCE PREVENTIVE GENERALE (Division de Rivière-du-Loup) dont monsieur Jean Mailloux est gérant et le tournoi de la CAPITAINNE qui s'est déroulé le 27 juin dernier était une commandite de la BOUTIQUE PINGOUIN (Gilles et Jacqueline Tremblay).

Accidents routiers mortels...

Suite de la page 7

en arrivent à modifier leur comportement au volant. Elle a fait valoir que ce sont les attitudes de conduite des conducteurs qu'il faudra modifier pour remédier au problème, l'état du réseau routier régional et les imperfections du code de la route étant des facteurs d'accidents venant loin derri-

re le comportement humain imprudemment, voire criminel, des automobilistes sur les routes du Bas Saint-Laurent-Gaspésie.

Comme mesures de sensibilisation des automobilistes, elle a mentionné une tournée régionale de conférences de presse, une campagne publicitaire en cours à la radio et à la télévision, et une offensive concertée d'éducation populaire à inventer avec la coordination des divers ministères concernés et les organismes en place promoteurs

de sécurité routière.

Mme Vézina-Parent a dit retenir la suggestion d'un journaliste d'axer les efforts sur une éducation des automobilistes et de la population plutôt que de susciter une psychose de la peur par une publicité à sensation. Elle a insisté sur la nécessité par les média d'information régionaux d'entrer dans cette campagne de sensibilisation de la population de l'Est du Québec à la situation alarmante des accidents de la circulation dans cette région.



AVIS

LA CITE DE RIVIERE-DU-LOUP DESIRE AVISER LES FUTURS ACQUEREURS DE TERRAINS QU'ILS DEVRAIENT, AVANT D'EFFECTUER TOUTE TRANSACTION QUE CE SOIT, COMMUNIQUER AVEC LE DEPARTEMENT DES SERVICES TECHNIQUES DE LA CITE AFIN DE VERIFIER LA DISPONIBILITE DES SERVICES MUNICIPAUX DESSERVANT LESDITS TERRAINS DE MEME QUE LA POSSIBILITE DE CONSTRUCTION RELATIVEMENT AU REGLEMENT DE ZONAGE.

EN TENANT COMPTE DE CET AVIS, LES FUTURS PROPRIETAIRES EVITERAIENT LES INCONVENIENTS QUE CAUSE L'ACHAT DE TERRAINS SANS SERVICES.

DONNE A RIVIERE-DU-LOUP,
CE 11 JUILLET 1979

GABRIELLE ROY,
GREFFIER-ADJOINT

Jeux de l'Est du Québec

177 athlètes de la zone à Carleton

La zone de Rivière-du-Loup sera représentée par cent soixante et dix-sept (177) participants aux Jeux de l'Est du Québec à Carleton. Les Jeux se dérouleront du 26 au 29 juillet et nous pourrions voir évoluer nos jeunes dans huit (8) disciplines.

Voici donc la liste des participants:

Athlétisme, catégorie benjamin: Luc Lapointe, Daniel Nadeau, catégorie cadet, Carole Milard, Francine Raymond, Martine Thibault, Martine Voyer, Dominique Gagné, France Morin, Christine Simard, Anne Chénard, Josée Ouellet, Régis Bélanger, Guy Thériault, Roland Voyer, Serge Gagnon, Raynald Banville. Catégorie Juvénile: Chantal Milard, Céline Dumont, Brigitte Michaud, Sonia Guy, Marcel Gagnon, Michel Fitzback, René Ouellet, Mario Roy, Francis Morin, Sylvain D'Amboise, Mario Gagné, Raymond Gagnon, Daniel Martin. Catégorie Junior, Martine Emond, Marc Landry. Catégorie Senior, Laurent Laberge, Daniel Michaud.

Balle-molle: Classe ouverte féminine, équipe de Rivière-du-Loup.

Baseball: Catégorie Pee-Wee Les Expos. Catégorie Bantam Les Athlétiques.

Golf: Catégorie Juvénile.

Natation: Catégorie 11 et 12 ans, Martine Larouche, Geneviève Lebel. Catégorie 13 et 14 ans, Annie Gauvin, June Dubé.

Soccer: Catégorie Pee-Wee "Les Tomahawks de Rivière-du-Loup". Catégorie Bantam "Les Eperriers de Rivière-du-Loup". Catégorie Midget "Les Voyageurs de Rivière-du-Loup". Catégorie Senior, "Les Caribous de Rivière-du-Loup".

Tennis: Catégorie Mini-

me, Hugo Lemieux, catégorie Cadet, Mario Roy, Johanne April, catégorie Junior, Roger Dostie, François Bernier, Marie-Claude Bélanger. Catégorie classe ouverte: Gaétan Gamache, Claude Massé,

Lise Bérubé, Denise Côté, Johanne Théberge.

Handicapés: Secteur sportif, Francine Caron, Denise D'Auteuil, Gaétan Robichaud, Jacynthe Lapointe. Secteur Récréatif,

Nicole Ouellet, Mariette Tardif, Jean Daris, Linda Beaulieu, Paulette Mongeau, Luc Chouinard, Marie-Paul Nadeau, Madeleine Labrie, Sylvie Soucy, Paul-Aimé Lajoie, Régis Deschamps.

Sûrement que tous ces participants voudront donner le meilleur d'eux-mêmes pour bien figurer dans leur discipline respective et ainsi, bien représenter la zone de Rivière-du-Loup.

Aux gens de la région, nous vous invitons à venir les encourager à Carleton entre le 25 et le 29 juillet, ou encore, à les suivre par l'intermédiaire des médias d'information.

Le stade couvert de Rivière-Bleue érigé d'ici septembre

[B.B.]-A moins d'imprévus, la construction de la structure extérieure du complexe sportif de Rivière-Bleue devrait être terminée pour le début de septembre.

La corporation qui a reçu mandat de mener à bien la réalisation de ce projet d'envergure, et dont le président est M. Yves Soucy, met actuellement tout en oeuvre pour que le complexe sportif soit mis en chantier le plus tôt possible.

Entretiens, le ministre-responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports, M. Claude Charron, a fait savoir officiellement à la corporation municipale de Rivière-Bleue que le gouvernement du Québec accorde à la corporation des loisirs communautaires de Rivière-Bleue, une assistance financière de \$130,400. pour la construction à cet endroit d'un chalet communautaire et d'une patinoire couverte.

Dans sa lettre, le ministre Charron mentionne que cette subvention sera attribuée en quatre versements à compter du pré-

sent exercice financier du gouvernement du Québec, son paiement étant conditionnel à l'engagement que doit prendre la corporation de se confor-

mer aux exigences, normes et procédures préalablement élaborées par le H.C.J.L.S. De plus, le ministre-responsable du H.C.J.L.S. souligne que

la même subvention devra être utilisée conformément aux exigences qui seront transmises éventuellement à la corporation. M. Charron termine

sa lettre en disant croire que cette subvention gouvernementale favorisera le développement des loisirs communautaires à Rivière-Bleue.

Festival aquatique au Témis

C'est une première au Témiscouata. En la fin de semaine du 21 et 22 juillet se déroulera à Cabano multiples variétés de plein-air dans le cadre du Festival Aquatique du Témis.

Samedi le 21 juillet, 10:00 départ au Fort Ingall d'une randonnée familiale dans le sentier Grand-Portage (1.8 km). -Historique du sentier -Explication sur la randonnée. -Dîner familial durant la randonnée.

Au parc clair soleil de Cabano à compter de 14:00 spectacle de ski nautique par les Dauphins de Rimouski.

Dimanche le 22 juillet, 9:00 à 13:00 ateliers (Fort

Ingall). -Atelier sur les techniques du canotage.

-Atelier sur la sécurité aquatique.

-Atelier sur l'entretien de la réparation des canots.

-Atelier sur les cartes topographiques et batymétriques, boussole.

12:00, Dîner (libre) pique-nique.

13:00 Bénédiction des canots, voiliers et bateaux à moteur.

13:30 Départ du rallye de canots (Fort Ingall)

14:00 Départ de la traversée du lac Témiscouata à la nage donné par M. Jacques Amiot (personnalité de la natation) à la plage de Cabano.

17:00 Souper Canadien (Fort Ingall) (\$2.50-pers.)

20:30 Soirée dansante au Fort Ingall avec bar champêtre et remise des prix et trophées.

Tous ceux et celles qui désirent participer à la traversée du lac Témiscouata à la nage le dimanche 22 juillet 1979 sont priés de remplir la fiche d'inscription suivante:

Nom:
 Adresse:
 (rue) (Ville) (Comté)
 No. de téléphone.....
 Age:
 Date de naissance:
 Degré de natation:
 (S'il y a lieu).....
 Signature des parents
 (mineurs).....
 Signature du participant:.....

Les inscriptions peuvent également se faire sur place, samedi 14 et 21 juillet ainsi que dimanche le 22 juillet, ou en communiquant au numéro suivant 854-2308.

Note: Le Comité Organisateur du Festival Nautique se dégage de toute responsabilité concernant les accidents pouvant survenir en dehors du contrôle de sécurité déjà établi. Veuillez annexer un certificat médical.

PAROLES D'EN HALT

8:30 h A.M. CJFP et CHGB : 9:00 h A.M.

Dimanche à 8:30 heures A.M.

Message au téléphone: 862-7012

CAISSE ENREGISTREUSE

Clavier 800 avec option

Validation et/ou coupon

Base "Grand bebit"

4-8-10-12-16 départements

Profitez de nos plans

de location

Vendeur autorisé pour le KRT



Rivière-du-Loup CLAVIGRAPHIE

168 Lafontaine

Rivière-du-Loup

862-7234



PHOTOS MORTUAIRES
 CARTES DE SYMPATHIE ET DE REMERCIEMENTS. ADRESSEZ-VOUS A UNE MAISON D'EXPERIENCE: **STUDIO ROGER**
 392, LAFONTAINE 862-2362

STUDIO ROGER 862-2362
 392, LAFONTAINE RIVIERE-DU-LOUP
PHOTOS PASSE-PORT PRETES EN 5 MINUTES
 SERVICE ULTRA-RAPIDE

Par: Gerry Hall pro. C.P.G.A.

d'un vert... à l'autre

La Position "ouverte" et "fermée"

Ayant révisé l'ensemble de l'élan dans les articles précédents, cette semaine, nous allons voir quelques modifications qui peuvent être apportées à votre élan.

Lors de l'adresse, le "Golfeur Droitier" avance son pied droit quelque peu; la position des mains et du bâton demeure régulière, ce qui constitue la "position ouverte". La "position fermée" s'exécute en avançant le pied gauche. Il ne faut surtout pas oublier que ces positions se font en avançant un pied seulement. La position ouverte devrait vous faire "slicer" (courbe à droite) et avec la position fermée, vous devriez produire un "hook" (courbe à gauche).

Prenez note que ces deux positions changeront l'arc

de votre élan, c'est ce qui donnera un effet de "slice" ou de "hook".

N'essayez pas de corriger un "hook" avec la position ouverte, espérant remplacer celui-ci avec une "slice". Beaucoup pense que c'est la solution de leur problème, alors que c'est tout à fait faux.

Plus souvent que d'autre, ces positions devraient être employées pour contourner des obstacles, tels que des arbres qui sont devant vous et l'impossibilité de passer par-dessus.

Malgré leurs simplicités d'application, l'exécution demande beaucoup de pratique. Le golfeur moyen peut essayer d'effectuer ses coups avec la position ouverte ou fermée, mais pour bien les réussir, il lui faudra

beaucoup de pratique.

Règle 35 [2ième partie]

1. Règle générale:

F. Éprouver la surface.

En jouant un trou, un joueur ne doit pas éprouver la surface du vert en la grattant ou en la rendant rugueuse ou en faisant rouler une balle.

G. L'autre balle doit être au repos

Pendant que la balle d'un joueur est en mouvement après un coup sur le vert, la balle de son adversaire ou de son concurrent ne doit être ni jouée ni touchée.

H. Arrêt ou déviation d'une balle en mouvement.

Si une balle en mouvement, après un coup sur le vert, est arrêtée ou déviée par un élément étranger, en mouvement ou animé, le coup doit être annulé et la balle replacée.

I. Balle au-dessus du trou

Quand une partie de la balle se trouve au-dessus du trou le propriétaire de la balle ne doit pas attendre plus que quelques secondes pour déterminer si elle est au repos. Si, alors la balle n'est pas tombée dans le trou, on doit juger qu'elle est au repos.

J. Balle sur le mauvais vert

Si une balle repose sur un vert autre que celui du trou qui est en jeu, le point le plus rapproché sera celui qui (a) n'est pas plus près du trou et (b) n'est pas dans un obstacle ou sur un vert. Le joueur lèvera sa balle et la laissera tomber à pas plus de deux longueurs de bâton du point ainsi déterminé sur un emplacement se conformant à (a) et (b) ci-dessus.

Note: A moins d'être stipulé autrement par le Comité le terme "un vert autre que celui du trou qui est en jeu" comprend les verts d'exercice des coups roulés ou d'approche, se trouvant dans les limites du parcours.

K. Balle levée à être marquée.

Lorsqu'on doit lever une balle sur le vert, on doit en marquer l'emplacement.

Note: Un repère de balle ou quelque autre petit objet doit être placé à l'arrière de la balle pour en indiquer l'emplacement sur le vert. Si le repère gêne le jeu, la position ou le coup d'un autre joueur, il devra être déplacé sur le côté à une ou deux longueurs de tête de putter.

L. Interdiction de chevaucher ou d'empiéter sur la ligne du coup roulé.

Le joueur ne doit pas faire un coup sur le vert, en chevauchant ou en touchant avec le pied la ligne du coup roulé ou une prolongation de cette ligne derrière la balle. Pour les besoins de la Règle-35-IL seulement la ligne de coup roulé ne dépasse pas le trou.

Pénalité pour infraction à la règle 35-1 (Sauf 35-ID)

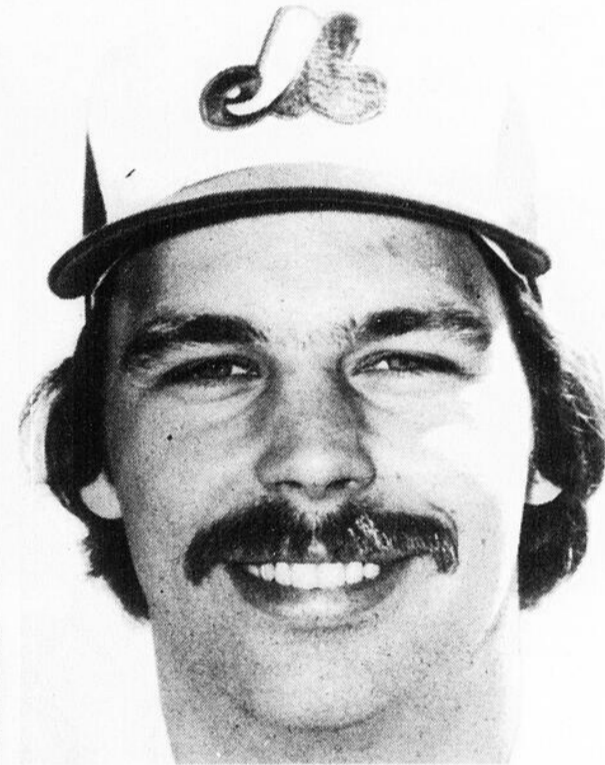
Partie par trous-perte du trou

Partie par coups-deux coups.

La semaine prochaine: suite de la Règle-35 (35-2 3ième partie.

Les Expos c'est à nous

Dan Schatzeder [36]



Agé de 24 ans, il aura 25 ans le 1er décembre. Né à Elmhurst Illinois, taille 6' 0", poids 195 lbs. Frappe et lance de la gauche. Choix de troisième ronde des Expos lors de la phase régulière du repêchage des agents libres de juin 1976. Il a été mis sous contrat le 18 juin 1976 et il a été promu à la formation majeure le 31 août 1977.

Il a mérité ses deux premières victoires contre les Dodgers les 8 et 17 juin, et ce, comme partant. Dan a cogné son premier coup de circuit dans les majeures le 25 août à San Francisco.

A épousé Nancy Erickson le 11 février 1978, sa position originale était voltigeur de centre. Les cartes, la lecture, et la musique sont ses occupations favorites.

Le Trottoir du Géant

Sentiers Québec a présenté cette année au Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, une esquisse d'aménagement pour un sentier de randonnée pédestre d'une longueur de 78 km. situé entre la Ville de La Pocatière et Andréville dans le comté de Kamouraska. Le tracé nous propose de circuler sur les crans rocheux d'où la vue sur le fleuve, ses îles, les terrasses, les Appalaches et les Laurentides donnera l'impression aux marcheurs d'être sur un "Trottoir de Géant".

Il rejoindra le sentier du Grand-Portage qui sera prochainement relié au sentier de la base de Pohénégamook. Ce projet offre aux gens de la région, de même qu'aux touristes, un itinéraire de marche d'une longueur de 160 km., parcours qui s'avérera le plus long circuit de sentier pédestre réalisé.

Cette réalisation répondra aux objectifs de Sentiers Québec en ce qui a trait à sa volonté de créer un réseau de sentier de marche à pied à travers le Québec.

Nous croyons qu'il y a lieu d'espérer une collaboration entre Sentiers Québec et le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

TERRE A VENDRE

Située au 1er rang de St-Antoine, y compris bâtisse. Pour acheteur sérieux seulement. Tél.: 862-2971 et 862-9108, le soir.

VOUS CONSTRUISEZ



SI OUI,

CONSULTEZ-NOUS

UNE MAISON EST EN MONTRE ACTUELLEMENT

LES MAISONS MADAOU

ST-PIERRE LAMY TEL.: 497-3878



PROTECTION DES MEULES inc.

UNE PREMIÈRE À QUÉBEC

Programme d'expansion (franchise) P.D. Inc.

A l'heure où le feu et le vol ainsi que la pollution de l'eau sont un fléau, Protection Desmeules inc. maintenant établi à deux endroits bien situés à Québec offre franchise à temps plein et partiel à des personnes désireuses d'opérer leur propre commerce. Les personnes choisies bénéficieront de toute l'aide nécessaire pour bâtir leur commerce.

Léger capital requis.

Pour plus d'information, écrire à:

Protection Desmeules Inc.

2700, 131 Laurier, Village Normand Ste-Foy, G1V 2L6, ou téléphoner à: 653-3334.

Demandez Claude Turcotte

OPTOMETRISTE



JEAN LEMIEUX o.d.

Examen de la vue

Lunettes

Verres de contact, souples ou rigides

Bureau: avec ou sans rendez-vous

862-8703

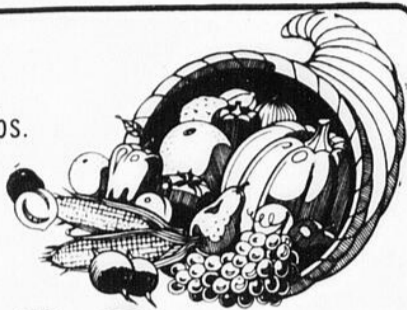
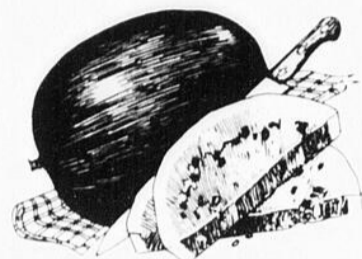
CASINO

ÉPICIERS UNIS INC
d'aubaines

CABANO
Centre d'Achats
RIVIERE-DU-LOUP
59 Hôtel-de-Ville, 862-3516

Melons d'eau

Prod. Etats-Unis, pesanteur 13 à 15 lbs.



1.99

ch.

Cerises variété "Bing" .79 lb.
produit B.C. Canada no 1

Pommes vertes Gr. 80 Var. Granny Smith prod. .59 lb.
de Nouvelle Zélande, Can. de fantaisie

Prunes Gr. 4 X 5 var. Santa Rosa, .59 lb.
prod. Californie Can. no 1

Laitue en pomme .29 ch.
produit du Québec Gr. 18

Salade de chicorée .29 ch.
ou escarolles, prod. du Québec

Mini carottes .59 ch.
prod. du Québec

Libby's jus .99
De pamplemousses sucré,
non sucré, 48 oz.

Slack's champignons .83
Morceaux et tiges, 10 oz.

Catelli ravioli au boeuf .59
15 oz.

Luxury chair de crabe 2.69
6 oz.

Milk mate breuvage 1.41
Au chocolat, instantané li-
quide, 20 oz.

Bonlac lait écrémé 4.27
Instantané en poudre, 1.5
l.

Post céréales honey comb .78
275 gr.

Kraft marmelade 1.33
A l'orange, aux 3 fruits, 24
oz.

Grenache .65
Beurre de caramel, sucre,
fudge, 14 oz.

Kraft beurre d'arachides 3.99
Crémeux, 2 lbs.

Heinz relish .58
Sucrée, à hot dog, 12 oz.

Heinz vinaigre blanc .63
40 oz.

Grey poupon moutarde .99
Forte de dijon, 5 1/4 oz.

Sauce hot chicken .29
14 oz.

Kraft sauce à B.B.Q. .78
Régulière, 16 oz.

Kleenex Boutique .67
Serviettes de papier cou-
leurs ass., 75

Kotex serviettes sanitaires .96
Plus, super, régulier, 12 s.

Light days serviettes 1.65
sanitaires, régulières, dé-
sodorisantes, 30s.

Kleenex essuie-tout .99
Couleurs ass., 2 roul.

Cashmere papier de toilette .89
Blanc, 4 roul.

Lestoil nettoyeur liquide 1.29
Tout usage, 28 oz.

Cling free assouplisseur 1.46
De tissus en feuilles, 24

Purina nourriture .78
Pour chats, ass., 340 gr.

Old london toast melba 1.17
Nature, 100

Raid insecticide 2.89
Pour les potagers, 454 gr.

Lactancia margarine molle 1.75
2 lbs.

Kraft fromage tranché 1.75
3/4 oz. Singles canadien, 16
oz.

Campfire de Lowney 2/.99
Guimauves blanches,
11 oz.

VIANDES

Jambon fesse cuite découennée, dégraissée

Prêt à manger: bout de croupe 1.09 lb.
quart 1.29 lb.
centre ou bifteck 1.79 lb.

Creton Bilopage

1.99 lb.

Saucisse fumée Lafleur 16 oz.

1.39 lb.

Saucisson Lafleur

1.29 lb.

Jambon 1/2 cottage

St-Castin
1.88 lb.

Bacon tranché Sodor 1 lb.

1.39 lb.



Saucisse fraîche

Porc et boeuf Bilopage



1.29 lb.

Peperidge farm gâteaux
Etage, chocolat 30 oz.

1.15

Peperidge farm gâteaux
Etage vanille, 30 oz.

.95



Pains hot dog
Pqt. 12

.75

Sirop de table
32 oz.

.80

Détergant en poudre
2lbs.

1.75

Croustilles régulières
225 gr.

.69

Marinades sucrées
24 oz.

.85

Eau de javel
128 oz.

.89

Café instant
10 oz.

4.25

Moutarde
24 oz.

.59

Biscuits asst.
907 gr.

2.02

Liqueur en cannette
Saveurs ass., 10 oz.

.24

Mais en grains
De Fantaisie, 12 oz.

.44